

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2017

de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France



AVRIL 2018

RAPPORT



“ 10 faits marquants de l'année 2017

- 1 ● 50 ans ! « Destination Parcs », le premier événement tout public au cœur de Paris pour découvrir tous les Parcs
- 2 ● Le classement du 52^e Parc naturel régional : la Sainte-Baume le 20 décembre 2017 (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- 3 ● *Parcs 2067*, le magazine institutionnel des Parcs se met à l'anticipation
- 4 ● 3 documents de réflexions et de prospective pour éclairer et guider l'avenir des Parcs : *Demain les Parcs*, *Manifeste Homme–Nature* et *Valeur spécifique de l'action des Parcs*
- 5 ● Les publications de la Fédération sur les réseaux sociaux ont touché 38 000 personnes
- 6 ● *Partir en France*, magazine entièrement consacré aux Parcs, en kiosque tout l'été
- 7 ● 30 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional »
- 8 ● Lancement d'une réflexion sur la relation entre Parcs et territoires urbains
- 9 ● 21 journées et séminaires pour partager l'expérience « Parc »
- 10 ● Montée en puissance sur le thème de l'alimentation et participation aux États généraux



« Destination Parcs », à Bercy Village, du 12 au 15 octobre 2017

PARTIE 1	6	PARTIE 4	21	PARTIE 5	25
1967-2017 : 50 ANS		CHARTES ET SYNDICATS MIXTES		EUROPE ET INTERNATIONAL	
1.1 Contributions intellectuelles	7	4.1 Les avis sur les chartes	21	5.1 Positionnement stratégique	25
1.2 À la rencontre du grand public	8	4.2 Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte	21	5.2 Partenariats institutionnels	26
PARTIE 2	9	4.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes	22	5.3 L'appui à des projets de coopération	26
ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS		4.4 Évaluation des chartes	23	5.4 Implication dans les réseaux internationaux et européens	27
2.1 Les réunions statutaires	9	4.5 Cartographie et observation du territoire	23		
2.2 Rayonner pour compter	11	4.6 Fonctionnement des syndicats mixtes	23		
2.3 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs	14				
PARTIE 3	16				
COMMUNICATION					
3.1 Communication générale	16				
3.2 Publications et vidéos	17				
3.3 Relations Presse	18				
3.4 Communication événementielle	19				
3.5 Communication numérique	20				



sommaire

PARTIE 6	28	PARTIE 8	34	PARTIE 10	40
BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE		ÉCONOMIE ET TOURISME		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE	
6.1 Actions inter-réseaux	28	8.1 Les plateformes territoriales et entrepreneuriales	34	10.1 Urbanisme	40
6.2 Recensement et portés à connaissance	29	8.2 Biodiversité et développement économique	35	10.2 Revitalisation des centres-bourgs	41
6.3 Contribution aux politiques de l'État	30	8.3 Tourisme durable et activités de pleine nature	35	10.3 Le paysage	42
6.4 Concours général agricole des Prairies fleuries	31			10.4 Adaptation énergétique et climatique	43
PARTIE 7	32	PARTIE 9	37	PARTIE 11	45
VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL		AGRICULTURE ET FORÊT		VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL	
7.1 Conventions d'utilisation	32	9.1 Agro-écologie	37	11.1 Animation des réseaux culture et éducation au territoire	45
7.2 Plan de communication et marketing	32	9.2 Politiques agricoles	38	11.2 Développement social du territoire	46
7.3 Appui aux Parcs	33	9.3 Forêt et filière bois	39		
7.4 Attribution de la marque	33				

1967-2017 : 50 ans



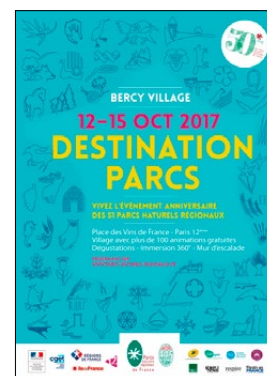
Les 50 ans du décret ayant institué les Parcs naturels régionaux le 1^{er} mars 1967, ont été au cœur de l'activité de la Fédération en 2017. Deux axes importants ont structuré les actions mises en place :

- un axe institutionnel qui a mobilisé les élus, les techniciens et les partenaires des Parcs naturels régionaux sur la valeur spécifique de l'action des Parcs, leur avenir et leurs contributions aux enjeux de la société ;
- un axe grand public pour découvrir la grande famille des Parcs naturels régionaux. Il a été décliné avec plusieurs opérations de communication et événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2017 avec, en point d'orgue, l'opération « Destination Parcs » à Paris-Bercy du 12 au 15 octobre.

L'année des 50 ans a été symboliquement ouverte le 1^{er} mars 2017, par Barbara Pompili, secrétaire d'État à la Biodiversité, Philippe Richert, président de Régions de France et Michaël Weber, président de la Fédération, à l'occasion d'une conférence de presse et d'une visite du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

La restitution des réflexions et productions a été organisée auprès de l'ensemble des Parcs naturels régionaux, jeudi 12 octobre, à Paris, dans l'hémicycle de la Région Île-de-France, en présence de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, et de François Bonneau, président délégué de Régions de France.

« Destination Parcs », village éphémère des Parcs naturels régionaux, a permis au public parisien de découvrir pendant 4 jours leurs territoires et patrimoines, leurs produits, et leurs savoir-faire. Véritable succès populaire, cette opération a permis d'accueillir près de 20 000 personnes.



Barbara Pompili, secrétaire d'État à la Biodiversité



Philippe Richert, président de Régions de France, et Michaël Weber





Journée anniversaire des 50 ans des Parcs le 12 octobre à la Région Île-de-France

1.1 CONTRIBUTIONS INTELLECTUELLES

La valeur spécifique de l'action des Parcs

La Fédération a finalisé et valorisé en 2017 une étude engagée dès 2016, sur les spécificités de l'action des Parcs depuis 50 ans. Elle a produit un argumentaire qui vise à caractériser l'originalité de leur action parmi les acteurs territoriaux, et à mettre en évidence des indicateurs quantitatifs et qualitatifs témoignant d'un impact significatif de leurs actions sur leurs territoires.

Cet argumentaire présente :

- les caractéristiques structurelles des Parcs : spatiales, sociales, culturelles et institutionnelles ;
- les spécificités de l'action des Parcs, à partir d'une vingtaine d'indicateurs significatifs ;
- une analyse des résultats les plus significatifs et mesurables de leur action au plan national.

Jean-Pierre Feuvrier, un des pionniers de la caravane des Parcs de 1967



Méthode

L'étude a été confiée à un consortium de chercheurs et de praticiens :

- responsable de l'étude : Romain Lajarge, professeur SHS - Sciences territoriales à l'ENSAG - Université Grenoble-Alpes et directeur adjoint du CIST ;
- 1 consultante : Anne Piset ;
- 2 ingénieurs cartographes et statisticiens, localisés dans 2 unités de recherche à Paris (CIST) et en Ardèche (Cermosem-Pacte) ;
- 1 stagiaire long de Master et 1 apprenti de Master professionnel.

Un comité de pilotage composé de représentants des Parcs (élus et directeurs) et de membres du Conseil d'orientation de recherche et de prospective de la Fédération, réuni à plusieurs reprises entre janvier et mai 2017.

Les résultats ont été présentés et discutés lors de la conférence des présidents et directeurs réunie en juillet 2017.



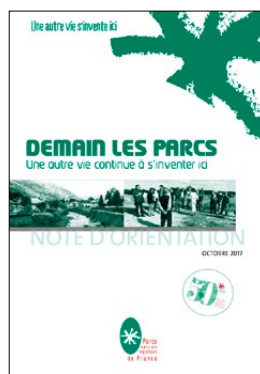


Inauguration de « Destination Parcs » à Bercy Village



Demain les Parcs

La Fédération a conduit une réflexion prospective avec l'appui de Martin Vanier, géographe. Elle s'est traduite par une contribution politique pour les cinquante prochaines années : « Demain les Parcs ». Une note d'orientation présente quatre grandes convictions des Parcs qui portent leurs « utopies transformatrices ».



Manifeste « Homme – Nature »

La Fédération a condensé sous forme de « Manifeste » les idées fortes qui forgent la relation Homme–Nature dans les Parcs. Ce document montre comment les Parcs, dans leur diversité, témoignent que la protection de la Nature est conciliable avec le développement des activités humaines, et propose à la société une voie humaniste pour continuer à construire un futur commun. En appui à cette contribution, trois personnalités, Isabelle Autissier, Axel Kahn et Erick Orsenna, ont apporté leur témoignage.



Les Parcs naturels régionaux en 2067

Enfin, le numéro 80 du magazine *Parcs*, distribué en octobre 2017 auprès de l'ensemble des élus et des partenaires des Parcs naturels régionaux a proposé une lecture de l'actualité des Parcs en 2067. Cet exercice d'anticipation s'est nourri des rêves et solutions que les Parcs veulent apporter aux territoires et à la société.

1.2 À LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC

La Fédération a mis en place et accompagné un ensemble d'opérations de communication, sous le sceau des 50 ans, permettant au grand public de découvrir les Parcs naturels régionaux :

- un **hors-série du magazine *Partir en France*** diffusé en kiosque, pour découvrir « 108 merveilles » dans les Parcs ;
- une **exposition publique** des « 108 merveilles » de septembre 2017 à février 2018, dans les passages commerciaux de Bercy Village, à Paris ;
- « Destination Parcs », un **village éphémère** des Parcs naturels régionaux à Paris, du 12 au 15 octobre à Paris ;
- quatre **films** diffusés en prime time tout le mois de septembre sur Ushuaïa TV ;
- plusieurs **reportages TV et radios** nationaux et de nombreux articles dans la presse nationale et régionale ;
- une communication ciblée sur le web et réseaux sociaux débutée fin 2016 par un compte à rebours des 50 ans, un Parc par jour pendant 51 jours, poursuivie toute l'année et à l'occasion du passage du **Tour de France** dans 9 Parcs. (cf. partie 2 Communication).



Émission de France 3 Île-de-France en direct de « Destination Parcs »



PARTIE 2

Activité institutionnelle et représentations

2.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire le 4 avril, une conférence des présidents et directeurs le 6 juillet, et 8 réunions de Bureau.

L'agenda des réunions statutaires

- 18 janvier Bureau
- 22 février Bureau—décentralisé dans le Parc des Vosges du Nord
- 15 mars Bureau
- 5 avril Assemblée générale
- 10 mai Bureau
- 14 juin Bureau
- 6 juillet Conférence des présidents et directeurs
- 20 septembre Bureau
- 22 novembre Bureau
- 13 décembre Bureau

Pour la première fois, la Fédération a décentralisé un de ses Bureaux, le 22 février, à Bitche, dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Cette réunion de Bureau a accueilli le conseiller technique de Barbara Pompili, Bertrand Galtier. Ce fut un moment privilégié pour échanger avec les élus du Comité syndical du Parc et découvrir quelques actions sur le territoire.

L'Assemblée générale extraordinaire du 4 avril a procédé à la modification des statuts de la Fédération pour :

- Renforcer la place des collectivités et des élus dans la fédération : collectivités territoriales uniques, régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale ;
- Renforcer l'objet de la Fédération par l'introduction des missions fixées par la loi « Biodiversité », et inscrites désormais dans le Code de l'environnement ;
- Introduire la possibilité d'une rémunération du président.
- Simplifier et apporter davantage de cohérence et de sécurité dans le fonctionnement de la Fédération.



Réunion de Bureau décentralisée dans le Parc des Vosges du Nord

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé par les avis à prendre sur les chartes et les projets de Parcs. Il a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication.

1. Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Le suivi des actions engagées dans le cadre des 50 ans ;
- La rédaction des trois productions intellectuelles liées aux 50 ans (cf. ci-dessus) ;
- L'adoption d'une motion sur le loup ;
- Le cadre stratégique Tourisme, loisirs et sports de nature 2018-2022 ;
- Le règlement d'usage de la Marque collective Parc ;
- Une note d'orientation « Pour une politique agricole commune favorable aux agriculteurs, aux territoires et à une alimentation durable et de proximité » ;
- La dissolution du Fonds de dotation « Parcs naturels régionaux de France ».

2. Sur des stratégies nationales

- Une motion sur la restauration des zones humides ;
- La Revue des dépenses portant sur la politique des Parcs naturels régionaux ;
- La Politique agricole commune (PAC) après 2020 ;
- Une motion concernant les financements PAC et MAEC.

3. Sur l'actualité législative et réglementaire

(cf. pages suivantes)

Conférence des présidents et directeurs



4. Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) (convention);
- Assemblée des départements de France (convention);
- Agence française pour la biodiversité (convention cadre et prorogation de la convention sur la formation);
- Campagne « gestes propres – vacances propres » (partenariat);
- Association des Centrales villageoises, photovoltaïques (adhésion).

5. Sur l'organisation de la Fédération

- Il a réuni régulièrement la Commission mise en place en 2011 sur les affaires générales, les finances et le personnel;
- Il a préparé les modifications des statuts et du règlement intérieur de la Fédération;
- Il a réfléchi à l'évolution de l'organisation du Congrès des Parcs.

Des **éléments de langage** ont été diffusés auprès des élus en début d'année, avec un rappel sur le positionnement politique des Parcs et leur volonté de prôner un développement équilibré des territoires ruraux basé sur le respect de leur patrimoine naturel et culturel.



Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP) a conduit une enquête sur la recherche dans les Parcs, présentée au Bureau de la Fédération, par François Colson le 14 juin.

Il s'est réuni le 1^{er} février avec les présidents de Conseils scientifiques des Parcs, puis le 11 mai et le 12 décembre. Ses travaux ont principalement concerné la recherche dans les Parcs, l'état des lieux des thèses réalisées dans les Parcs, la rédaction du *Manifeste Homme – Nature*.

Différents membres du CORP ont participé aux réunions de Commissions de la Fédération, aux groupes de travail chargés de suivre les réflexions et documents liés aux 50 ans des Parcs, au colloque de Mulhouse sur le thème des relations Parcs et territoires urbains.

Michèle Lutz, maire de Mulhouse, et Michaël Weber



Parcs et territoires urbains

En 2017, le réseau des Parcs a lancé un nouveau chantier de réflexion sur la question des relations entre les Parcs et les territoires urbains. Un colloque sur ce thème a réuni 120 personnes sur 2 journées (du 30 novembre au 1^{er} décembre) à Mulhouse. Ce colloque a été organisé en collaboration avec le Parc des Ballons des Vosges et avec l'appui de la ville et de la communauté d'agglomération de Mulhouse. Cette première rencontre a permis d'identifier divers axes de travail afin de poursuivre la réflexion au courant de l'année 2018 pour aboutir au Congrès des Parcs en octobre portant sur ce thème.

Colloque « Parcs naturels régionaux et territoires urbains »



Fonctionnement des Commissions

Les neuf Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2017 :

Les 9 Commissions 2016-2020

- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Marque**
président, André Rouch (Pyrénées ariégeoises)
- **Communication**
président, Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais français)
- **Europe et international**
président, Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
présidente, Michèle Perez (Pilat)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, Bernard Vauriac (Périgord-Limousin)
- **Économie et tourisme**
présidente, Catherine Marlas (Causse du Quercy)
- **Agriculture et forêt**
président, Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)
- **Vie culturelle, éducation et lien social**
président, Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine)

L'ensemble des présidents de Commissions s'est réuni le 22 novembre 2017, sous la présidence de Philippe Gamen, pour faire le bilan des actions en cours, et débattre des propositions d'actions et sujets transversaux pour 2018.

2.2 RAYONNER POUR COMPTER

Relations avec le gouvernement et avec l'État

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du Gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **1^{er} mars** Accueil de la secrétaire d'État à la Biodiversité, Barbara Pompili, pour lancer l'année des 50 ans des Parcs naturels régionaux ;
- **19 avril** Signature avec Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de la nouvelle convention pluriannuelle de partenariat, en présence de quelques présidents de Parcs ;
- **4 septembre** Rendez-vous avec Justine Roulot, conseillère biodiversité au Cabinet de Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire ;
- **5 septembre** Réunion avec Nicolas Hulot, en commun avec le président de la Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels, Christophe Lépine et la vice-présidente de Réserves naturelles de France, Charlotte Meunier ;
- **12 octobre** Discours de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, lors des 50 ans des Parcs naturels régionaux à la Région Île-de-France ;
- **15 novembre** Rendez-vous avec Jacques Mézard, ministre de la cohésion des Territoires ;
- **13 décembre** Rendez-vous avec Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture.

Elle a contribué aux **États généraux de l'Alimentation** en participant à deux ateliers (Développer les initiatives locales et créer des synergies – Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable) et en produisant une note de positionnement. Elle a été auditionnée par le nouveau **Conseil national de Protection de la nature** (CNPN) le 10 janvier.

La Fédération a suivi avec attention la réalisation d'une « **Revue de dépenses** » portant sur la politique des Parcs naturels régionaux. Dans le cadre de la loi de finances 2017, une mission a été confiée, par le Parlement, à 6 inspecteurs de l'État issus des corps d'inspection des Finances, de l'Administration générale et de l'Environnement. L'objectif initial fixait une réduction des financements publics (État et collectivités).

La Fédération a été auditionnée et a transmis documents et propositions de visites de Parcs complémentaires. La mission a auditionné en parallèle trois Parcs, Vosges du Nord, Gâtinais français, Monts d'Ardèche, et a adressé un

questionnaire aux 51 Directeurs de Parcs portant sur les budgets, les équipes (effectifs et statuts), les missions...

Michaël Weber a sollicité un rendez-vous avec les inspecteurs avant la publication de leur rapport, afin de leur faire part des difficultés rencontrées par les Parcs et de propositions pour les consolider.

Le rapport finalisé en juillet livre quelques pistes de réflexion intéressantes concernant le financement, l'évaluation, la gouvernance.

La Revue de dépenses : conclusions du rapport

Le rapport reconnaît que « *la situation financière (des parcs) ne laisse globalement pas apparaître de difficultés particulières, avec un niveau de dépenses maîtrisé* ».

Il soulève cependant leur fragilité liée :

- ① « *au poids relatif important des charges fixes (dépenses de personnel) et à une structure de recettes reposant largement sur les contributions statutaires des membres, objets de probables tensions budgétaires* » ;
- ② « *à l'évolution du paysage administratif voyant monter en puissance les EPCI dont les compétences ont été élargies par la loi du 7 août 2015 (NOTRe)* » ;
- ③ « *enfin, à la récente mise en place des contrats de ruralité auxquels ne peuvent émarger les PNR, contrairement aux Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)* ».

► www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000808.pdf

Elle a entretenu des relations régulières avec les services de l'État et des établissements publics nationaux permettant la mise en œuvre de plusieurs conventions opérationnelles en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

- Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Ministère de la Cohésion des Territoires ;
- Commissariat général à l'égalité des territoires ;
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Agence française de développement ;
- Office national des forêts ;
- Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Centre national de la fonction publique territoriale.

Michaël Weber reçu par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, et Michaël Weber



Enfin, elle a noué des échanges avec la nouvelle **Agence française pour la biodiversité** de l'État, afin de clarifier les synergies, articulations et modes de travail, entre ministère en charge de l'environnement et Parcs naturels régionaux (rendez-vous avec Christophe Aubel, directeur, et son adjoint, le 23 mars et présentation de l'AFB par Paul Michelet lors de l'Assemblée générale du 5 avril). Michaël Weber a été élu président de la Conférence des Aires protégées de l'Agence française pour la biodiversité le 23 octobre.

Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreux décrets et loi en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements.

- Le **décret d'application de la loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages, relatif aux parcs naturels régionaux** est paru le 12 juillet 2017. Comme la Fédération le souhaitait, le texte est resté dans sa rédaction adoptée par le Conseil d'État au courant du 1^{er} trimestre 2017 : l'avis final est remplacé par un examen final et se situe dans la procédure entre l'enquête publique et les délibérations des collectivités. L'avis intermédiaire est désormais l'avis central de la procédure de révision, il est désormais rendu par le Préfet de Région (à la place du ministre en charge de l'Environnement) après avis du CNPN et de la Fédération, ces deux organismes n'étant sollicités qu'une seule fois dans la procédure de renouvellement de classement (au lieu de deux jusqu'à présent). La Fédération a engagé dans la suite le travail avec le ministère et Régions de France sur la **circulaire**.
- Le projet de décret sur les **forêts de protection** : la Fédération a été entendue sur les mesures encadrant les autorisations d'exploitations minières pour les forêts de protection à créer. Dans les forêts de protection existantes, ces travaux d'exploitation ne seraient pas autorisés.
- Le projet de décret sur l'**exonération de la compensation pour le défrichement** : la Fédération s'est battue avec d'autres partenaires tels que les Parcs nationaux, les Réserves naturelles et les Conservatoires d'Espaces naturels, pour éviter d'annexer aux chartes un plan parcellaire (1/25000^e ou 1/50000^e) indiquant les parcelles à défricher. Il a été reporté à une date ultérieure.
- La proposition de loi sur la **GEMAPI** : la Fédération a soutenu des améliorations du texte adopté en fin d'année, pour permettre aux syndicats mixtes ouverts d'assurer par délégation ou transfert des EPCI tout ou partie de cette compétence.

Contribution aux politiques publiques

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur de nombreuses politiques publiques. La Fédération a assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail.

- Comité national de la biodiversité ;
- Conférence des Aires protégées de l'Agence française pour la biodiversité (présidée par Michaël Weber) ;
- Conférence nationale des territoires ;
- Collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB) co-animé par la LPO et Planète vivante ;
- Collectif « Terres et mers ultra-marines » animé par l'AFB ;
- Comité national d'orientation et de suivi du projet agro-écologique, animé par le MAAF ;
- Comité d'évaluation du projet agro-écologique, animé par le MAAF ;
- Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000, animé par le MTES ;
- Comité de pilotage des Atlas de la biodiversité communale, animé par le MTES ;
- Comité de pilotage du PNA « France, terre de pollinisateurs », animé par le MTES ;
- Comité de pilotage de Cap'Com (association des communicants des collectivités territoriales) ;
- Comité de pilotage de la Fête de la Nature, animé par l'UICN ;
- Comité de pilotage « Espaces naturels et biodiversité » animé par Idéal connaissances ;
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes, animé par le MTES ;
- Comité de suivi du guide sur les obligations réelles environnementales, animé par le MTES
- Comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » animé par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux ;
- Comité éditorial de la revue *Espaces naturels*, de l'AFB ;
- Groupe national Loup, animé par le MTES ;
- Plan national Milieux humides et ses groupes thématiques « Agriculture », « Urbanisme » et « Aménagement du territoire », animés par le MTES ;
- Groupe national « Santé Biodiversité », co-animé avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ;
- Groupe « MED » de Régions de France ;
- Plateforme nationale « Forêt Biodiversité », co-animée par le GIP Ecofor et FNE ;
- Réseau national des projets alimentaires territorialisés (RNPAT) co-animé par Terres en ville et l'APCA ;
- Réseau Biodiversité, animé par France nature environnement ;
- Groupes animés par le comité français de l'UICN : Biodiversité et Coopération internationale, forêt, liste verte, changement climatique, collectivités et biodiversité, etc. ;
- Groupes animés par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité : Mieux communiquer sur la biodiversité Compensation écologique, Recherche et espaces naturels protégés.

Échanges avec les organisations nationales et internationales

La Fédération s'est investie en 2017 dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux en qualité de membre ou invitée.

- Agence française pour la biodiversité;
- Association RAMSAR France;
- Association des maires de France;
- Cap Com' ;
- Comité 21;
- Europarc (et sa section française);
- Fédération des conservatoires des espaces naturels;
- Fédération des conservatoires botaniques nationaux (comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles »);
- Fédération des SCoT;
- Réseau des espaces protégés de l'Arc alpin (Alparc);
- Réseau des Parcs francophones;
- Réserves naturelles de France;
- UICN (International et Comité français).

Elle a également rencontré les présidents de différentes associations têtes de réseau, ou établissements publics :

- Vanik Berberian, président de l'AMRF;
- Claude Cochonneau, président de l'APCA;
- Michel Dantin, député européen sur la PAC et les relations avec le Parlement européen;
- Christian Dubreuil directeur général de l'ONF;
- Michel Dubromel, président de FNE, Jean-David Abel, vice-président, et Gilles Benest;
- Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR;
- Christiane Lambert, présidente de la FNSEA;
- Christophe Lepine, président de la FCEN;
- Martin Malvy, président de Sites et Cités remarquables;
- Dominique Pommat, président de Gîtes de France;
- Willy Schraen, président de la Fédération des chasseurs;
- Nicolas Vuillier, président de l'UNICEM;
- Philippe Wahl, président de La Poste.

Échanges avec les associations nationales d'élus

Régions de France : Les 50 ans des Parcs naturels régionaux ont été l'occasion de développer plusieurs actions communes : une conférence de presse le 1^{er} mars dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, une intervention de Régions de France le 12 octobre lors de la présentation des travaux effectués à l'occasion des 50 ans des Parcs et la signature le même jour d'une déclaration conjointe.

Elle a été auditionnée le 4 juillet, par la Commission Aménagement du territoire de Régions de France, présidée par Laurence Fortin, vice-présidente de la Région Bretagne.

Michaël Weber a mis à profit ses déplacements dans les Parcs, pour rencontrer les conseillers régionaux : Éric Fournier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge des Parcs, Anne Chain-Larché, vice-présidente de la Région Île-de-France en charge des Parcs...

Assemblée des départements de France : Préparation d'une convention de partenariat qui sera signée en 2018.

Assemblée des Communautés de France : Un rendez-vous avec le Président de l'ADCF aura lieu début 2018.

Association des maires de France : Échange avec André Laignel, premier vice-président exécutif de l'Association.

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit depuis plusieurs années des partenariats techniques et financiers avec des entreprises. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.



RTE

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2016 avec 3 axes : la transition énergétique, le paysage et la biodiversité. RTE a organisé un appel à projets auprès des Parcs.

GRTgaz

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2016.

La Poste

Partenariat initié en 2009 et renouvelé en 2015. Il est complété par la participation de la Fédération à l'Alliance dynamique, groupements d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans 8 colloques nationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

Colloques et séminaires

- Colloque Ecofor « Approches territorialisées des usages de la forêt », 12 janvier;
- Rencontres nationales des Territoires forestiers, les 1, 2 et 3 février, FNCOFOR;
- Séminaire national sur l'Évitement, organisé par le MTES (CGDD) le 19 avril, à Paris;
- Journée nationale sur la politique des éco-quartiers, 6 juin, à Paris;
- Colloque national sur les Atlas de la biodiversité communale, organisé par le PNR Lorraine du 20 au 22 septembre, à Nancy;
- Journée nationale d'échange Rivières, organisée par l'AFB, le 9 novembre;
- Séminaire national Recherche et espaces naturels protégés co-organisé par l'AFB et la FRB, les 16 et 17 novembre à Montpellier;
- Séminaire sur les Parcs naturels régionaux, organisé par la Société française du droit de l'environnement, à Reims, le 1^{er} décembre.

Elle a participé aux **jury des concours** et **comités de pilotage des appels à projets** suivants :

- Comité national d'organisation du concours général agricole des Prairies fleuries co-animé par la Fédération et l'APCA;
- Commission nationale Éco-quartiers (Labels ÉcoQuartiers);
- Appel à projets « Gestion ou Aménagement » permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques), animé par RTE.

Événements grand public et salons

Événements grand public

La Fête de la nature, mai
La Nuit de la Chouette, mars
Jour de la Nuit, octobre

Salons

Salon de l'Agriculture, mars
Salon des Maires, novembre

2.3 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé **21 journées, séminaires thématiques et formations**. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

Séminaires et rencontres 2017

- Journée « Synergies Paysage et Biodiversité », Paris, 20 février, 26 participants ;
- Séminaire « Communication », Parc Narbonnaise en Méditerranée, du 29 au 31 mars, 38 participants ;
- Journée « Parcs-SCoT », Paris, le 19 avril, 60 participants ;
- Séminaire des géomaticiens, Parc du Luberon, du 8 au 10 mars, 30 participants ;
- Formation « Déploiement de la nouvelle marque », Suisse, 3 et 4 mai, 20 participants ;
- Cycle de formation des directeurs, Paris, 5 modules de mai à décembre, 14 participants ;
- Séminaire des responsables administratifs et financiers, Parc Normandie-Maine, 17 au 19 mai, 36 participants ;
- Journée de la « Communauté Évaluation », Paris, 16 juin, 42 participants ;
- Séminaire « Développer les systèmes alimentaires territorialisés et valoriser la biodiversité domestique dans les Parcs naturels régionaux », Parc des Baronnies provençales, du 14 au 16 juin, 41 participants ;
- Séminaire « Adaptation et innovation énergétique dans les Parcs naturels régionaux », Parc des Alpilles, du 19 au 21 juin, 35 participants ;



- Séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace », Parc du Perche, du 5 au 7 juillet, 80 participants ;
- Séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale, le pari des Parcs », Parc Scarpe-Escaut, du 31 août au 1^{er} septembre, 80 participants ;
- Séminaire des directeurs, PNR de Corse, du 6 au 8 septembre, 25 participants ;
- Journée « Quand les écoles rencontrent les territoires » Paris, le 15 novembre, 75 participants ;
- Journée sur les Paysages, Paris, 16 novembre, 36 participants ;
- Séminaire « Tourisme et sports de nature : les Parcs, des destinations reconnues au plan national en 2022 », Parc de Lorraine, 15-17 novembre, 40 participants ;
- Colloque « Parcs naturels régionaux et territoires urbains », Mulhouse, du 30 novembre au 1^{er} décembre, 120 participants ;
- Séminaire « Éducation et culture », Parc du Vexin français, du 6 au 8 décembre, 50 participants ;
- Formation « Bio-mimétisme », Paris, 13 décembre, 13 participants ;
- Journée sur « L'adaptation au changement climatique », Paris, 15 décembre, 14 participants ;
- Journée sur la GEMAPI, Paris, 20 décembre, 25 participants.



PARTIE 2 **Activité institutionnelle et représentations**

Le président Michaël Weber s'est rendu dans les Parcs suivants :

- Pilat, le 2 février ;
- Brière, les 8 et 9 février ;
- Haute Vallée de Chevreuse, le 1^{er} mars ;
- Marais poitevin, les 10 et 11 avril ;
- Grands Causses et Assemblée générale des Parcs de la Région Occitanie, les 24 et 25 avril ;
- Martinique du 31 mai au 4 juin ;
- Ballons des Vosges, le 5 juillet (étape du Tour de France) ;
- Périgord-Limousin, les 7 et 8 novembre.

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée de 17 personnes. Elle a été renforcée ponctuellement en 2017 par l'appui de 7 agents des Parcs sur certains sujets. Elle a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges techniques, le déploiement des actions auprès des Parcs, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, évaluation, syndicats mixtes, etc., et a assuré l'administration de la Fédération.

Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

Outils numériques

Plusieurs outils numériques sont parallèlement déployés pour faciliter les échanges inter-Parcs et l'accès des agents et élus des Parcs aux ressources de la Fédération.

Le système de **visioconférence** installée à la Fédération depuis 2014 est désormais très utilisé lors de commissions ou groupes de travail pour faciliter la participation de personnes éloignées. Il est également utilisé, parfois, par les Parcs entre eux sans présence de la Fédération pour des échanges inter-Parcs.

L'**extranet** de la Fédération, organisé selon les Commissions nationales, demeure un support d'échanges internes au réseau des Parcs qui permet de partager des documents de travail et de référence.

- Plus de 250 contenus différents ont été ajoutés à l'extranet par les chargés de missions de la Fédération en 2017 ;
- 350 nouveaux comptes utilisateurs ont été créés.

EXTRANET

Bonjour et bienvenue sur l'extranet de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Cet espace est en cours de construction, merci de votre compréhension.

MES ACTUALITÉS

COMMUNICATION

[Document extranet]
Compte rendu commission communication 20 mai 2015
Ajouté le : 2/06/2015

[Document extranet]
Table ronde implication des habitants : expérience de Camargue - Conseil de Parc
Ajouté le : 22/05/2015

[Document extranet]
Prise de note atelier Grandes émissions TV
Ajouté le : 22/05/2015

[Document extranet]
Table ronde implication des habitants : expérience du Périgord Limousin
Ajouté le : 22/05/2015

[Document extranet]
Table ronde implication des habitants : expérience de Camargue - Salins
Ajouté le : 22/05/2015

[Accéder à la commission](#)

MES CENTRES D'INTÉRÊT

Communication

Modifier vos préférences de compte

ACCÉDER AUX PHOTOS ET VIDÉOS

GUIDE D'UTILISATION DU SITE

Espaces collaboratifs : La Fédération a lancé en 2017 un nouvel outil de travail en ligne afin de favoriser la collaboration et l'innovation au sein du réseau. Les « espaces collaboratifs », complémentaires à l'extranet, permettent de prolonger la vie du réseau sur le web. 28 groupes d'échanges et de partage ont ainsi été créés cette année, centrés sur des projets, des métiers ou des thèmes de travail communs.

- OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE (Gestionnaire: Nicolas Sanja, 25/10/16)
- MARQUE VALEURS PARC AGRICULTURE (Gestionnaire: sadam@parcs-nat..., 21/10/16)
- BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE (Gestionnaire: Mougri54, 23/09/16)
- PROJET ADEME PNRF (Gestionnaire: Philippe Moutet, 23/09/16)
- DIRECTEURS (Gestionnaire: Anne, 13/06/16)
- 50 ANS DES PARCS (Gestionnaire: sandre, 13/06/16)
- TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (Gestionnaire: Philippe Moutet, 13/09/16)
- VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL (Gestionnaire: jhrizlin, 04/01/16)

Cinq **lettres d'information** ont été envoyées par la Fédération auprès de plus de 5 500 contacts (+ 200 en 2017). Cet outil permet d'informer de l'actualité fédérale : publications, positionnements, implications dans des événements ou appels à projets nationaux, partenariats, revues de presse et agenda.

Parcs naturels régionaux de France

À la Une

Destination Parcs : rendez-vous en octobre

12-15 OCT 2017
DESTINATION PARCS

VIVEZ L'ÉVÈNEMENT ANNIVERSAIRE DES 51 PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Village de + de 100 animations et dégustations gratuites
Immersion 3D - Balades - Mur d'escalade

PROGRAMME SUR WWW.PARCS-NATURELS-REGIONAUX.FR

Vivez l'événement anniversaire des Parcs naturels régionaux de France ! Pour célébrer leurs 50 ans, tous les Parcs investissent Berry Village et la place des Vins de France à Paris, du jeudi 12 au dimanche 15 octobre 2017. Le public parisien sera accueilli durant 4 jours dans un village spécialement créé pour l'occasion. Autour d'un grand marché des produits des Parcs, plus de 100 animations, dégustations et activités pour toute la famille sont prévues. L'occasion unique de faire découvrir au grand public la richesse et la diversité naturelle et culturelle de nos territoires...

108 merveilles pour découvrir les Parcs naturels régionaux

Des le 28 juin et pour tout l'été, les 51 Parcs naturels régionaux seront à l'honneur partout en France chez les marchands de journaux grâce au magazine « Partir en France » qui leur consacre son premier Hors-série, dans le cadre de leur 50e anniversaire.

Communication

La Commission « Communication » accompagne le déploiement de la stratégie de communication, sa déclinaison en plan d'action annuel. Elle valide et accompagne les outils de la Fédération. Elle s'est réunie les 28 février et 12 septembre à Paris. Ses chantiers prioritaires étaient l'accompagnement du dispositif des 50 ans et en particulier de « Destination Parcs », du magazine daté de 2067, et la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

3.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

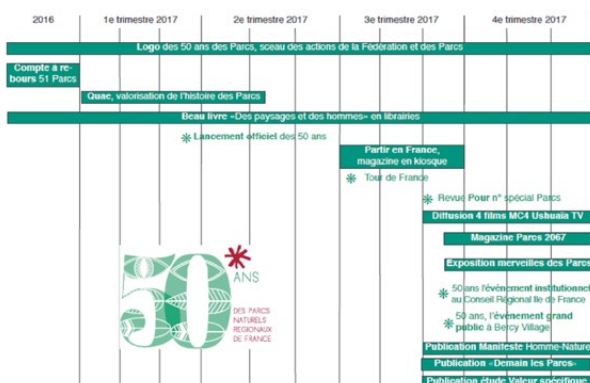
La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale. Son enjeu est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ». Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs. Parmi les outils prioritaires déterminés par cette stratégie, 2017 se sera concentré sur l'organisation d'un événement national à Paris, « Destination Parcs », et sur le déploiement de la marque « Valeurs Parc ».

La célébration des 50 ans des Parcs a été un levier fondamental de la communication fédérale en 2017.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/actualites/50-ans-des-parcs

Les objectifs de cette stratégie sont de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ; d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ; de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau.

Par ailleurs, la Fédération est membre depuis 2016 du comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel.



Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 38 participants représentant 26 parcs, du 29 au 31 mars dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un « speed dating », échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs, et d'ateliers sur les thèmes des relations presse, de la mutualisation et de la conception de vidéos pour le web.

Une demi-journée était consacrée au thème « Stratégies touristiques et communication », animée par un expert, Raphaël Bouju d'Atemia. Les supports de présentation des travaux sont disponibles sur l'extranet.

Séminaire « Communication » dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée



Accompagnement des Parcs et projets de Parcs

La Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails, ou via l'extranet et désormais l'espace collaboratif. Cet accompagnement est particulièrement actif pour la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs.

Elle répond également aux sollicitations des projets sur leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question de communication. Une notice technique mise à jour leur est proposée.

3.2 PUBLICATIONS ET VIDÉOS

Édition de 2 numéros du magazine « Parcs »

Le n°79 (mars 2017) avait pour thème principal la conciliation entre économie et biodiversité et abordait le crowdfunding, les centrales villageoises, le LandArt.



Le n° 80 (octobre 2017), daté... et écrit en 2067. À l'occasion des 50 ans des Parcs, le magazine s'est résolument tourné vers l'avenir en étant rédigé façon 2067, en conservant ses rubriques habituelles. Le comité de rédaction, pour y parvenir, s'est ouvert à des contributions extérieures. Autonomie énergétique totale dans les Parcs, nouvelle alimentation, nouvelle éducation, accueil des réfugiés climatiques sont parmi les thèmes traités dans ce magazine exceptionnel.

Le magazine « Parcs » a été édité à 19 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires, etc.) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif, désormais sur la plateforme web de la Fédération.

En 2017, la Fédération des Parcs, sur demande de la Commission « Communication », a candidaté pour le prix CapCom' de la presse territoriale. Mais non primée...

Éditions partenariales

« Partir en France, 108 merveilles des Parcs ». Tout l'été, du 28 juin à fin septembre, les 51 Parcs naturels régionaux étaient à l'honneur partout en France chez les marchands de journaux (60 000 exemplaires mis en place) grâce au magazine *Partir en France* qui leur consacrait son premier hors-série de 124 pages (6,95€). 108 merveilles – c'est-à-dire au moins deux par Parc –, lointaines ou plus proches, permettaient de célébrer les 50 ans de leur création. Ce magazine était préfacé par l'écrivain-réalisateur Philippe Claudel et bénéficiait de l'insertion d'une carte originale des Parcs, grand format et au bord dépassant le magazine pour en faire un argument de vente supplémentaire.



Ouvrage « Des paysages et des hommes » avec les éditions Plume de carotte. Ce chantier, mené en 2016 avec une diffusion pour les fêtes de Noël, s'est poursuivi en 2017 avec une vie du livre en librairie dans 600 points de vente, offrant une bonne visibilité aux Parcs et à leur 50^e anniversaire.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/article/des-paysages-et-des-hommes-un-beau-livre-sur-la-geographie-au-travers-des-parcs-naturels

Guides Itinéraires « Parcs naturels régionaux ». Cet ouvrage de 474 pages, exhaustif sur l'ensemble des 51 Parcs, édité par Pelican, paru initialement en 2012 puis réédité 3 fois, demeure une référence pour la présentation du réseau.

► www.parc-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/guide-itineraires-51-parcs-naturels-regionaux

Rencontre avec des éditeurs nationaux, veille projets éditoriaux et vidéo : la Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs.

Accompagnement à la réalisation de 4 films de 52 minutes

La Fédération a accompagné la réalisation et la promotion de 4 films de 52 minutes sur les Parcs du Perche, de la Forêt d'Orient, de Camargue et des Volcans d'Auvergne dans le cadre de la préparation des 50 ans des Parcs. Des films réalisés par Laurent Charbonnier, produits par MC4 et diffusés en prime time tout le mois de septembre sur Ushuaïa TV. Ils seront ensuite diffusés sur TV5 Monde. La série devrait se poursuivre par 4 nouveaux films.

**3.3 RELATIONS PRESSE**

L'animation des relations presse s'appuie sur un travail en partie externalisé avec Pierre-Paul Castelli, et l'agence Gulfstream (Valeurs Parc). L'accent est mis sur l'actualité de la Fédération et l'illustration de problématiques de portée nationale, notamment par la reprise de communiqués de presse issus des Parcs.

Communiqués de presse

La Fédération a diffusé 25 communiqués en 2017. Ces communiqués portent principalement sur :

- les 50 ans des Parcs avec l'événement *Destination Parcs* à Bercy village, l'annonce des 4 Parcs en cours de création, etc. ;
- les publications liées aux 50 ans (*Partir en France, Parcs* n° 80 daté de 2067) ;
- les visites officielles du président dans les Parcs (Brière, Pilat, Marais poitevin, Grands Causses, Morvan, Scarpe-Escaut, Périgord-Limousin) ;
- la coopération internationale ;
- la proposition de loi sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique ;
- le financement des « Territoires à énergie positive ».

Contacts presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations et contacts à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond (Wapiti, FNSEA, Gazette des communes, Atout France, Le Parisien, Particulier pratique, We Tourisme, Techni.cités)

La Fédération a continué son lobbying pour être visible dans les grands médias en recherchant et en développant les contacts.

Depuis 2012, l'adhésion aux services de « Hors Antenne » (fournisseur de fichiers presse « sur mesure ») permet d'enrichir, mettre à jour les contacts presse et cibler au mieux les envois pour chaque thématique. Ce logiciel permet également de répondre aux demandes de fichiers spécifiques des chargés de communication du réseau (que ce soit au national ou en région).

Retombées presse

Les retombées ont été plus conséquentes en cette année anniversaire.

Plusieurs reportages TV

- JT de France 2 (« Les parcs naturels français fêtent leurs 50 ans d'existence », « Budget : menace sur les Parcs régionaux ») ;
- 19⁴⁵ sur M6 (« Expliquez-nous : les Parcs régionaux ») ;
- 3 émissions tournées en direct depuis l'événement « Destination Parcs » sur France 3 Île-de-France ;
- Ushuaïa TV (émissions *Bougez vert* et films documentaires *Au cœur des Parcs naturels régionaux*).

Des articles, brèves et citations dans la presse nationale

Le Monde, Le Figaro, La Croix, Le Moniteur, La Gazette des Communes, Actu environnement, le Parisien, 20 minutes...

3 dépêches AFP

« Les Parcs régionaux, outil de protection essentiel du patrimoine », « Les Parcs naturels s'élèvent contre un projet de décret concernant les forêts protégées », « Motion de la Fédération des Parcs naturels contre un assouplissement de la loi littoral ».

Radio

interview de Michaël Weber dans « CO2 Mon Amour » et de Pierre Weick dans le journal de France Inter à l'occasion de Destination Parcs. 8 émissions *Carnets de Campagne* sur France Inter dans les Parcs.

**France Inter : Carnets de campagne**

- Perche – 19 janvier – Actions pédagogiques du Parc; Réserve de Bresollettes
- Haute Vallée de Chevreuse – 20 février – Épicerie solidaire
- Pilat – 9 mars – Les Nouveaux Ateliers du Dorlay
- Volcans d'Auvergne – 14 mars – Tourbières, parlons-en
- Préalpes d'azur – 9 mai – Observatoire photographique des paysages
- Vosges du Nord – 22 juin – Filière bois local écorénovention
- Boucles de la Seine Normande – 12 juin – Résidence d'architecte
- Morvan – 6 novembre – Écomusée

En plus de ces retombées sur les problématiques nationales, de nombreux articles dans la presse quotidienne régionale viennent illustrer concrètement la vie des Parcs.



3.4 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Destination Parcs

Pour célébrer leur demi-siècle d'existence, les Parcs se sont réunis pour la première fois à Paris, dans un village éphémère, Place des Vins de France (XII^e arrondissement) du 12 au 15 octobre. Durant 4 jours, le public parisien était invité à venir découvrir la diversité de leurs patrimoines naturels, gastronomiques, artisanaux et culturels. Autour d'un grand marché de produits régionaux, les Parcs animaient une centaine d'ateliers, démonstrations et jeux gratuits et ouverts à tous.



Pour les plus petits

mur d'escalade, balades en calèche, fabrication de peintures végétales, ateliers sensoriels, jeux, etc.

Pour les plus grands

initiation à la permaculture, fabrication de mur en torchis, montage de couteaux, sculpture sur bois, chants pyrénéens, vannerie, etc.

Pour tous les gourmands

dégustation et vente de miels de Martinique, poiré de Normandie-Maine, fromages du Vercors, vins du Luberon, roquefort des Grands Causses, légumes des Caps et Marais d'Opale, charcuterie des Pyrénées ariégeoises, châtaignes des Monts d'Ardèche, etc.



Exposition « Merveilles des Parcs »

Dans le cadre des 50 ans, une exposition photographique sur les Parcs a été présentée au public parisien à Bercy Village à partir du mois de septembre 2017 jusqu'à début février 2018, dans les 4 passages commerciaux du village. Soit environ 30 000 personnes visionnant chaque jour ces clichés, que ce soit les actifs en semaine ou les familles le week-end. Cette exposition a été conçue dans le prolongement de la publication du magazine « Partir en France » dans le cadre du village « Destination Parcs ».



La 11^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 17 au 21 mai 2017, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement et par le relais d'information auprès des Parcs. 18 Parcs naturels régionaux ont inscrit 45 manifestations labellisées.

La 12^e Nuit de la Chouette

Cet événement biennal s'est déroulé pour la dernière année en collaboration avec la LPO, le 11 mars 2017. Il est co-organisé par la Fédération et la Ligue de protection des oiseaux. Cet événement a pour objectif de communiquer principalement sur les rapaces nocturnes mais aussi sur d'autres espèces, et sensibilise le public à la protection de leurs habitats. 20 Parcs naturels régionaux s'y sont inscrits avec environ 30 participants par activité.

Tour de France

La Fédération des Parcs et l'organisateur ASO se sont associés pour faciliter la communication réciproque du passage du Tour dans 9 Parcs et la célébration des 50 ans des Parcs. Des contenus ont été fournis pour le site web et les réseaux sociaux pendant le Tour.

Cet événement a rassemblé près de **20 000 visiteurs sur 4 jours avec 49 Parcs présents** :

- Un vrai village éphémère constitué de 50 chalets et de 3 dômes ;
- 260 produits ont été proposés par les Parcs : 93 produits marqués et 164 non marqués ;
- 116 animations proposées dans les différents espaces (stands, dômes) ;
- Un succès d'adhésion du réseau à cet événement. Des Parcs ou parfois des Régions se sont regroupés (Occitanie en particulier) pour présenter une offre diversifiée.





3.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le site web de la Fédération a été visité par plus de 110 500 utilisateurs différents avec 2 millions de pages vues. Les statistiques font état d'environ 900 visites par jour d'une durée moyenne de 3 minutes. Des chiffres stables par rapport à 2016.

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Les rubriques les plus consultées

- Offres d'emploi (405 000 pages vues)
- Présentation des 51 Parcs (55 000)
- Carte interactive des Parcs (51 500)
- Consommer Parc (15 000)
- Centre de ressources (13 000)



La rubrique « Consommer Parc » a bénéficié d'une refonte complète afin de valoriser davantage l'offre « Valeurs Parc naturel régional » et l'actualité de la marque.



La vidéo « Manifeste pour un nouvel humanisme de la Nature » a été vue plus de 12 000 fois sur Facebook et partagée par 268 utilisateurs.

Le reportage « Destination Parcs » a été visionné 5 000 fois.



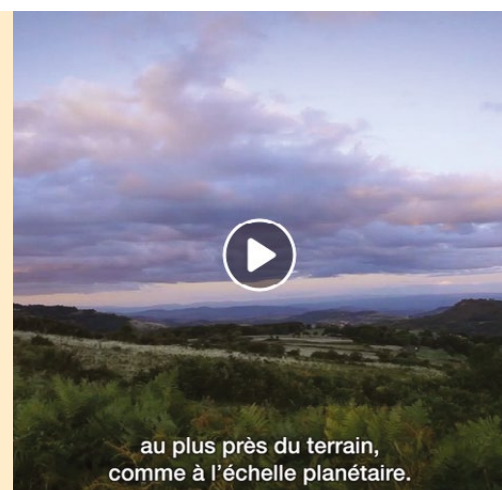
Réseaux sociaux

Les comptes Facebook et Twitter mis en place depuis 3 ans ont poursuivi leur développement, les abonnements sur Twitter sont passés de 1700 en 2016 à **2 800** en 2017 (+1100) et, sur Facebook, de 2 700 en 2016 à **4 700** (+2 000). 244 messages d'actualité institutionnelle et de retombées presse ont été diffusés via le compte Twitter @FederationPNR (212 en 2016) et 70 messages à destination du grand public ont été postés sur Facebook. Certaines publications atteignent une portée de 38 000 personnes. En 2017, une centaine de photos a été ajoutée dans le groupe Flickr « Parcs naturels régionaux de France », géré par la Fédération et alimenté par des photographes professionnels ou amateurs, habitants ou touristes de passage.

01/02/2016 12:42	[Vidéo] Qui'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Pour en sa	14,2K	746 419	Booster publication
26/01/2016 17:50	Nous sommes bientôt 1000 s ur cette page, merci à tous !	11,1K	621 483	Booster publication
26/01/2016 12:50	Vous l'avez peut-être déjà dé couvert ... Les Parcs naturels	14,5K	587 309	Booster publication

Information du public via le site Internet

Le formulaire de contact du site a été utilisé 417 fois et 1100 offres d'emploi ont été déposées sur le site de la Fédération en 2017.



PARTIE 4

Chartes et syndicats mixtes

La Commission « Chartes et syndicats mixtes » s'est réunie les 15 juin et 26 octobre.

4.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

Les avis émis par la Fédération dans son rôle consultatif auprès du ministre de l'Écologie sont soumis au Bureau.

Les avis rendus par la Fédération en 2017 ont été peu nombreux du fait des demandes de prorogation de classement. Cette possibilité, offerte par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, permet ainsi de décaler de trois ans le lancement d'une procédure de renouvellement de classement.

Les Parcs prorogés par décret du 19 décembre 2017 sont :

- Golfe du Morbihan
- Haut-Languedoc
- Causses du Quercy
- Narbonnaise en Méditerranée
- Pyrénées ariégeoises

Elle a émis un avis final en septembre 2017 approuvant la création du Parc naturel régional de la **Sainte-Baume**



4.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

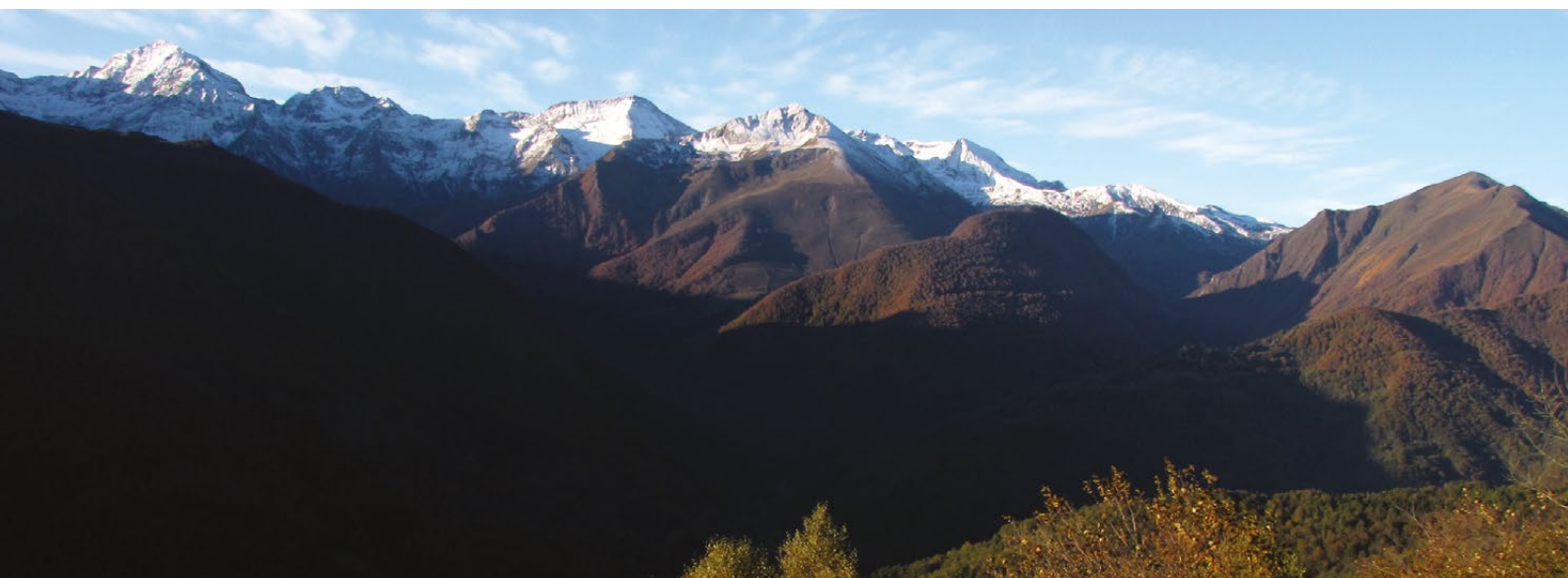
La mission d'appui-conseil se décline de plusieurs manières : accompagnement individuel ou collectif, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils, organisation de réunion ou de déplacement autant que de besoin...

Cet appui se fait en direct auprès des Parcs, projets de Parcs une fois l'avis d'opportunité rendu, et auprès des chargés de mission en charge des Parcs naturels régionaux au sein des Régions.

Des échanges réguliers avec Régions de France et le ministère en charge de l'écologie contribuent également à cet appui-conseil.

Le rapport de la Fédération avec les **Régions** qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes des projets est important afin que les chartes en préparation répondent au mieux aux critères inscrits dans les textes pour le classement en tant que Parc naturel régional.

Automne en Biros, Parc des Pyrénées ariégeoises





Olargues, Parc du Haut-Languedoc

Pour les Parcs en projet

En 2017, **une quinzaine de territoires** étaient engagés dans la démarche : environ 6 en réflexion, et 10 ayant déjà fait l'objet d'une délibération régionale engageant la procédure de création.

Les « intentions de création » restent stables. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale.

Une **carte** a été réalisée afin de représenter les contours réels des projets de Parcs sur la carte des Parcs naturels régionaux de France.

Michaël Weber a eu en février un échange avec Michel Sappin, médiateur du président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au sujet du projet de Parc du Mont Ventoux. Une position de la Région sur ce projet devrait intervenir avant l'été prochain.

Pour les Parcs en révision de charte

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés ponctuellement selon leurs sollicitations liées principalement à la préparation et à la mise en œuvre des procédures, la constitution de leurs dossiers, l'adhésion des collectivités, l'enquête publique...

Une **journée d'échanges** s'est déroulée le 10 novembre avec les Parcs qui préparent leur révision prochaine et les Régions concernées afin de bien poser le nouveau cadre législatif et réglementaire.

Une journée s'est organisée dans les Alpilles avec la Région et le Parc du Verdon sur le lancement prochain de ces révisions de charte.

Le Parc du Morvan est venu à la Fédération pour une journée au sujet de sa révision.

Expertise et partages d'expériences

Un groupe de travail a été mis en place afin de réfléchir sur les conséquences éventuelles sur le contenu des chartes du passage de 12 à 15 ans.

En partenariat avec le ministère et Régions de France, un travail technique a été engagé afin de remettre à jour la **circulaire** suite aux réformes législatives et réglementaires récentes. Ce travail se fait avec l'appui de directeurs référents et se finalisera début 2018.

4.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a formalisé les éléments suivants :

- Mise à jour de la base de données sur la situation de classement des Parcs (à usage interne);
- Capitalisation et mise à disposition d'exemples de documents des dossiers de charte, notamment par la mise à jour de l'espace **extranet**.

La Fédération a continué son travail de réalisation et de mise à jour de **fiches thématiques et méthodologiques** concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision.

Un accompagnement important a été nécessaire afin d'explicitier la **loi Biodiversité et son décret d'application paru le 10 juillet 2017** pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions. Des fiches pédagogiques ont également été réalisées à cet effet. Une note a été diffusée à la parution de ce décret.

La Fédération, en collaboration avec un concepteur de logiciel et un groupe pilote associant des Parcs, des Régions et le ministère, a créé l'outil d'aide au pilotage de la procédure de création et de révision « **RéCréCharte** ». Un atelier de formation ainsi qu'une réunion de travail ont permis de préciser et valider les fonctionnalités de l'outil identifiées lors de l'étude de faisabilité, les 28 mars et 3 mai 2017 :

- Outil de planification;
- Aide méthodologique;
- Outil collaboratif;
- Espace dédié à chaque Parc;
- Tableau de bord régional, national.

La Fédération a co-construit l'outil en fournissant les données méthodologiques et les contenus au prestataire et en suivant de façon itérative les avancées de conception. La 1^{re} version de l'outil a été livrée en décembre ouvrant ainsi une phase de test de l'outil par la Fédération et le Comité de pilotage, et une mise en exploitation expérimentale et progressive en 2018.

4.4 ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération a poursuivi sa mission d'aide à l'évaluation avec l'appui du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Elle a répondu à une dizaine de demandes sur des sujets variés tels que les évaluations à mi-parcours, les indicateurs, les enquêtes, etc. Une quinzaine de Parcs a également répondu pour participer à une formation sur l'évaluation. Son contenu sera étudié en 2018.

Une réunion de la Communauté Évaluation a eu lieu le 16 juin 2017 à Paris. Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette journée tels que l'évaluation environnementale, l'évaluation des engagements des partenaires, les tableaux de bord de suivi et d'évaluation, etc. Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes.

L'année 2017 a été marquée par la mise en service de la version 4 du **logiciel EVA**. Ainsi, tout au long de l'année, SITER (prestataire du logiciel EVA) a procédé à la migration des 49 comptes utilisateurs des Parcs (39 PNR et 10 Parcs nationaux). Un dispositif de suivi a été mis en place pour informer les Parcs de la migration et les appuyer dans cette démarche.

À cette occasion, **une plaquette** sur le logiciel EVA version 4 a été publiée et distribuée à l'ensemble du réseau. **Quatre formations** à l'utilisation de la nouvelle version du logiciel EVA ont également eu lieu en janvier et février, deux à Paris et deux à Montpellier.

L'assistance au logiciel EVA a été très sollicitée, avec plus de 300 demandes recensées et 50 jours de travail (25 jours en 2016). Cette forte demande s'explique d'une part par l'entrée des Parcs nationaux en 2016 dans le dispositif, et d'autre part par l'intérêt renouvelé que portent les Parcs au logiciel. Par ailleurs, 4 Parcs ont demandé au prestataire SITER d'intervenir sur site pour former les équipes à l'utilisation du logiciel EVA.

Pour répondre aux attentes des Parcs sur les demandes d'évolutions du logiciel EVA, un CoTech a été créé. Il s'est réuni deux fois : pour échanger sur son fonctionnement, mettre en place une méthode d'analyse, et examiner les demandes de développements du logiciel, puis pour valider un cahier des charges en vue d'améliorer le module budgétaire. Quatre groupes de travail sur le module temps, budget, évaluation, ergonomie ont été créés. Ils commenceront à fonctionner en 2018.

4.5 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 8 ans, le réseau des géomaticiens, de géographes et informaticiens des Parcs se réunit pour échanger sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données. Actuellement, 43 Parcs sur 51 ont une ou plusieurs personnes dédiées à l'observation territoriale, souvent en même temps que l'évaluation et l'informatique.

La Fédération a souhaité formaliser et donner une visibilité plus institutionnelle aux travaux conduits au niveau national par ce réseau, à travers une convention avec les Parcs Oise-Pays de France et Vosges du Nord.

Les contours des Parcs et des projets ont été ainsi mis à jour et transmis à la Fédération et au Museum national d'Histoire naturelle (INPN).

Des contacts ont été pris avec l'INSEE, le SOS, le CGET, l'IGN, la FFRP, Google, le BRGM.

Un séminaire annuel des géomaticiens a été organisé dans le Parc naturel régional du Luberon, avec divers sujets abordés : les mutualisations type Géotrek, SIT de PACA, Géonature, les besoins... À noter la présence du CNRS, de l'INRA, la présentation de l'acquisition d'un drone, une expérimentation sur la TVB... et une présentation de l'INSEE, sur leur nouveau site web, et l'interaction avec les Parcs.

4.6 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

Le guide pour la rédaction des statuts des syndicats mixtes a été mis à jour avec l'intégration :

- des nouvelles références réglementaires suite à la loi Biodiversité ;
- de recommandations sur les modifications consécutives aux fusions de collectivités ;
- d'éléments de procédure sur la modification des statuts dans le cadre de la révision de la charte.

Éligibilité aux politiques territoriales

Les EPCI s'imposent de plus en plus comme structures de portage de plusieurs dispositifs et financements autrefois portés par les syndicats mixtes (contrats de ruralités, Plan climat-air-énergie territorial, appels à projet, etc.). Cela remet en question la capacité d'intervention des syndicats mixtes de Parcs. La Fédération a produit une note sur l'opportunité d'un fonctionnement à la carte pour monter des projets à l'échelle des intercommunalités.

Le financement

La Fédération a mis à jour le suivi annuel des budgets de fonctionnement, d'investissement, et des effectifs des Parcs naturels régionaux. Elle a produit sur cette base une fiche de synthèse nationale consolidée. Les principaux chiffres nationaux ont été communiqués dans le magazine *Parcs* de mars 2017. Cette enquête annuelle permet de mieux connaître et de défendre les financements des parcs.

Ces données restent essentielles pour que les Parcs puissent se positionner entre eux, et puissent peser dans la défense de leurs budgets. Un petit groupe de travail s'est réuni pour partager les documents de communication budgétaire auprès du comité syndical. Il a proposé d'ouvrir un espace collaboratif de partage des documents de présentation des comptes et du budget au comité syndical.

La fin des emplois aidés

Les contrats aidés représentaient en 2016, 150 personnes, soit 7% de l'effectif total, et concernent 23 Parcs. Au moment de l'annonce par le gouvernement de la fin de la politique des emplois aidés, la Fédération a effectué un état des lieux, et évoqué ce sujet lors de son rendez-vous avec le ministre en septembre. Un retour d'expérience a été suscité auprès des Parcs les plus concernés afin d'identifier les suites envisagées localement à la fin des contrats actuels : demande dérogatoire, évolution du contrat aidé vers un emploi classique, suppression de l'emploi...

La formation des personnels

La Fédération a engagé des relations de travail avec l'Agence française pour la biodiversité (AFB) afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre AFB les formations de l'ex-Atelier technique des espaces naturels :

- Renouvellement de la convention de transition, en fin d'année, permettant d'assurer la continuité du service de formation de l'ex-ATEN pour les personnels des Parcs en 2017 et 2018, au sein de la nouvelle Agence française de la biodiversité ;
- Participation à une réunion avec les correspondants formation de différents réseaux d'espaces naturels ;
- Transmission aux Parcs d'une enquête sur leurs besoins de formation.

Elle a assuré le suivi du partenariat national avec le **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT), avec la mise en œuvre des actions suivantes :

- Organisation de trois actions de formation-action combinées à des séminaires, et dédiées aux chargés de mission des Parcs : Adaptation et innovation énergétique dans les Parcs naturels régionaux (19, 20 et 21 juin 2017, Parc naturel régional des Alpilles, 35 participants) ; mise en œuvre du plan de déploiement de la nouvelle marque (3 et 4 mai 2017, en Suisse, 20 participants) ; contribution au développement de l'écotourisme français (15 au 17 novembre 2017, Parc naturel régional de Lorraine, 40 participants) ;
- Organisation d'un séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale, le pari des Parcs » dans le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut (31 août et 1^{er} septembre 2017, 80 participants) ;
- Renouvellement du cycle de formation des directeurs de Parcs, avec 5 modules de 2 jours à Paris (14 participants).

Séminaire des responsables administratifs et financiers

Le séminaire annuel des responsables administratifs et financiers des Parcs s'est tenu dans le Parc naturel régional Normandie-Maine du 17 au 19 mai 2017 (36 participants), sur les sujets suivants :

- l'actualité : réorganisation territoriale, autofinancement, revue de dépenses ;
- la mutualisation : retour d'expériences du Parc Normandie-Maine, d'ENRx, des Parcs de PACA ;
- le nouveau régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (RIFSEEP) ;
- les financements participatifs : Dons / Prêts solidaires / Prêts rémunérés.

Effectifs, métiers et formations



Plus de **2200** agents, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, exercent dans les **51** Parcs



81 agents issus de **34** Parcs ont bénéficié de la formation de l'Agence française de la biodiversité

Il a également permis des échanges plus informels et des retours d'expériences sur le fonctionnement des instances de dialogue social, la gestion du changement dans un contexte de réduction des effectifs ou des moyens, la communication interne, le bien-être au travail, les relations avec les centres de gestion, le rattachement des factures d'études à celles de travaux, la distinction entre section d'investissement et de fonctionnement, les relations avec les EPCI, l'utilisation des modules administratifs du logiciel EVA (suivi des temps et suivi financier).

Séminaire des responsables administratifs et financiers dans le Parc de Normandie-Maine



Europe et international

La Commission « Europe et International » s'est réunie les 5 mai et 15 novembre à Paris. Elle a suivi les projets de coopération internationaux, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), la participation aux réseaux, et aux événements européens et internationaux.

5.1 POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

En 2017, les partenariats techniques et financiers se sont poursuivis avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD). Les transmissions d'informations sur les coopérations du réseau des PNR, dans le cadre des visites officielles et lors de la nomination de nouveaux ambassadeurs, se maintiennent avec la Direction des affaires européennes et internationales (DAEI) du MEEM. Les collaborations avec Régions de France (RF) et l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) se renforcent : échanges d'informations et de supports, participation à des groupes de travail (Groupe « MED » de Régions de France, Groupe « Biodiversité et Coopération internationale » de l'UICN France).

Projet collectif réalisé par un groupe d'étudiants de Sciences Po en partenariat FPNRF / RF / Resolis

Régions de France a proposé à la Fédération de soumettre conjointement un projet aux étudiants de Sciences Po afin d'appuyer la Fédération dans la mise à jour du recensement des actions internationales menées par les 51 Parcs. Un groupe d'étudiants est donc en charge de la conduite d'une analyse documentaire et d'une enquête téléphonique afin de faire vivre le formulaire électronique qui a été créé pour permettre une remontée au fil de l'eau des actions de coopération que mènent les Parcs.

Un 2nd groupe d'étudiants est encadré par la mission Agriculture de la Fédération pour travailler sur l'alimentation et les systèmes alimentaires territorialisés, également en partenariat avec Régions de France et Resolis. Les initiatives et les bonnes pratiques des Parcs français rejoindront le panel des expériences des autres acteurs français et étrangers pour être partagées et dupliquées.

Dans le cadre de son partenariat avec le MEAE, la Fédération a assisté à la Commission nationale de la coopération décentralisée du 12 avril 2017, en rencontrant par ce biais des représentants du CGET et de LEADER France.

Mise en réseau et rapprochement des acteurs de la coopération décentralisée

En 2017, la Fédération a œuvré à la mise en réseau entre les Réseaux régionaux multi acteurs (RRMA) et les Parcs présents dans chacune des Régions, à la demande du MEAE :

- Mise en contact de SO Coopération avec les directeurs des Parcs situés en Nouvelle Aquitaine
- Mise en contact de GESCOD avec les directeurs des Parcs situés sur Grand Est autour d'un projet au Bénin
- Indication de RESOCOOP (RRMA de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) en acteur à contacter, au PNR du Pilat qui se lance dans une étude en vue d'élaborer une stratégie de coopération internationale

5.2 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération a renforcé en 2017 sa collaboration avec ses deux principaux partenaires institutionnels de la coopération : le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement.

- Poursuite de la création et de la traduction de supports de communication. Les 2 outils phares réalisés en 2016, avec la participation du Parc des Volcans d'Auvergne et la délégation mexicaine, ont été finalisés : le film sous-titré (français, anglais, espagnol) sur l'élaboration d'une charte, le témoignage sur la réciprocité (fiche témoignage et diaporama photographique). Ces outils ont déjà été largement diffusés (site web de la Fédération et du MEAE, transmission aux partenaires – MEAE, AFD, Régions de France –, diffusion sur sollicitations françaises et étrangères). En complément, la mise à jour et la production de supports français et multilingues s'est poursuivie en fonction des besoins (accueil de la Délégation chinoise et interventions au Mexique : concept PNR, Marque « Valeurs Parcs », Trame verte et bleue, etc.).
- Élaboration et mise en ligne sur l'extranet de la Fédération d'un formulaire « Fiche – Recueil d'action de coopération » qui sera accessible en permanence pour faciliter la compilation au fil de l'eau des activités des Parcs. Afin de faciliter son appropriation par les Parcs et d'effectuer une mise à jour la plus complète possible, un projet a été confié à un groupe de 4 étudiants de Sciences Po pour qu'il fasse vivre le formulaire en doublant la sollicitation mail de la Fédération par une enquête téléphonique. L'équipe étudiante a également en charge une partie de recherche et d'analyse documentaire (législation et financements de la coopération internationale) ainsi qu'une exploitation de la matière collectée (fiche expérience, préconisations...). L'étude débutée en octobre 2017 se poursuit jusqu'en mai 2018.
- Poursuite de l'alimentation des publications et des réseaux sociaux de la Fédération en fonction des actions de coopération et la participation aux événements internationaux.

5.3 L'APPUI À DES PROJETS DE COOPÉRATION

Assistance technique au projet « Paysage bioculturel / Mexique »

Les échanges à distance ont été maintenus, notamment sur l'avancement de la concertation territoriale et l'écriture de la Charte. Une feuille de route élaborée conjointement pour poursuivre l'assistance technique a reçu le soutien financier de l'AFD pour la réalisation de missions en 2017 avec une amorce de réflexion sur le montage d'un futur

projet FFEM. Les 2 missions (août – Marque et Chambre des députés ; novembre – Charte / Tourisme / Marque sur le territoire pilote) ont été reportées au 1^{er} trimestre 2018 à la demande du Mexique.

Suite aux interventions lors de la COP13 à Cancún, un accueil d'une délégation de sénateurs a été préparé en partenariat AFD / FPNRF pour illustrer l'action française en matière de Trame verte et bleue, afin d'accompagner et conseiller le Mexique sur sa phase d'élaboration d'une loi « TVB ». Cet accueil a été reporté en raison de calendriers chargés, néanmoins, des supports (film, diaporamas thématiques) ont été transmis à l'AFD qui a pu réaliser une première intervention devant le Sénat.

Assistance au montage de projets de coopération

La Fédération s'est impliquée dans l'aide au montage de projets auprès du FFEM et de l'**Uruguay** pour identifier des Parcs ayant des profils et des experts en adéquation avec les thématiques de filières de production durable et de valorisation territoriales (Marque « Valeurs Parcs »).

La Fédération a également accompagné le Parc des Pyrénées ariégeoises et l'**Ethnie Sapara d'Équateur** dans leur montage de projet et la recherche de financements pour pouvoir poursuivre et développer les échanges initiés en 2016.

Enfin, suite à l'appui apporté au Parc des Ballons des Vosges et à l'AFD en 2016 pour mener une mission exploratoire en **Chine**, la Fédération a participé à l'accueil d'une délégation chinoise aux côtés de l'AFD sur Paris et du Parc dans les Ballons des Vosges. Ces échanges s'inscrivent dans le partenariat entre l'AFD et le Gouvernement chinois ainsi que le programme FICOL signé entre le Parc des Ballons des Vosges et le Parc national de Xianju, autour de la réforme des Parcs nationaux.

Accueil de délégations, missions d'experts et interventions

La Fédération a été sollicitée par plusieurs pays et acteurs, en particuliers les Ambassades de France, pour des échanges visant à découvrir le concept PNR et les expériences des Parcs français tout en réfléchissant aux perspectives de coopération. Des échanges d'informations sur les modalités de coopération et des supports de présentation des Parcs ont été réalisés. Certaines activités sont en cours de programmation pour l'année 2018 : accueil de représentants guinéens, mission et accueil avec un Parc national serbe... Le Parc de la Montagne de Reims a été identifié par la Fédération et a accueilli une **délégation lituanienne** sur le premier semestre 2017, sur sollicitation de **The Directorate General-European Commission**.

Par ailleurs, la Fédération et le Parc des Alpilles sont intervenus dans la **formation « Biodiversité »** des agents de l'AFD, aux côtés des autres acteurs français concernés par ces thématiques. Jean-Michel Zabiegala, agent AFD en charge du FICOL, a également participé au Colloque organisé par la Fédération à Mulhouse début décembre sur le thème « urbain – rural ».

5.4 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

EUROPARC

La Fédération poursuit ses activités de coopération, de réseaux et de lobbying à l'échelle de l'Union européenne essentiellement par sa participation aux activités d'EUROPARC :

- La Fédération a poursuivi le secrétariat et la présidence de la Section française et a animé la réunion de la section d'avril. Pierre Schmelzle, élu du Parc du Pilat, s'est inscrit à la Commission « Agriculture durable » d'EUROPARC et a participé au séminaire constitutif en mars à Siggen, où il a été élu président de ce groupe de travail qu'il pilote et anime autour des outils liés à l'agro-écologie. La Fédération a pris part au Séminaire des Sections, mi-mars, à Siggen.
- La Fédération et des représentants du réseau des Parcs ont participé à plusieurs événements de lobbying et de promotion des Parcs naturels à Bruxelles : interventions de Pierre Schmelzle sur la Marque et l'Agriculture, de J. Ljiljak sur le Tourisme (Parc Haut-Languedoc) au séminaire co-organisé les 13 et 14 juin, par EUROPARC et la Commission européenne pour des agents de la CE ; participation d'une délégation fédérale à l'événement de restitution de l'étude et de la publication d'un livre sur les réseaux de parcs naturels d'Europe, pilotés par le réseau allemand VDN, en partenariat avec EUROPARC.
- La Fédération a également participé à la Conférence EUROPARC, début septembre au Portugal, avec notamment l'intervention de Dominique Lévêque au titre de maire d'une commune de Parc, en plénière d'ouverture, l'organisation et l'animation d'ateliers. Olaf Holm, directeur du Parc de la Montagne de Reims a été élu membre du Conseil d'administration.
- Les travaux et les réflexions sur l'outil CETD se poursuivent via plusieurs tentatives de réponses aux appels à projets européens (ERASMUS+ / formation, INTERREG ou LIFE / promotion et communication...), avec l'implication d'IPAMAC et du PNR Avesnois sur les montages de projets. À ce jour, les projets déposés n'ont pas été retenus mais la veille et les travaux de montage de projets se poursuivent au sein d'EUROPARC. IPAMAC a participé fin octobre au séminaire CETD en Italie. Les documents liés à la CETD ont été traduits en français (formulaires et guide pour les candidats à la labellisation CETD, plaquette de présentation et de promotion de l'outil CETD).

La Section française d'EUROPARC a expérimenté le fonctionnement en Section francophone, ouverte aux 3 réseaux wallon, suisse et luxembourgeois. Un travail commun a été mené sur le sujet de la PAC avec la production d'une note conjointe sur l'agriculture durable, les Parcs ont fait la proposition au vu de leur avance dans le domaine de l'agriculture et l'agro-écologie, sur les autres réseaux de Parcs naturels francophones.

Réseaux des Parcs francophones

L'animation des réseaux de Parcs naturels francophones (wallons, suisses, luxembourgeois et français) se poursuit par des échanges et des sollicitations entre les chargés de mission de la Fédération et les représentants des trois réseaux francophones pour des partages d'expériences, des invitations, voire interventions en séminaires.

La Fédération a participé à l'anniversaire du réseau des Parcs suisses en juin 2017. Les représentants wallons et suisses ont participé aux festivités des 50 ans des parcs naturels régionaux français, en assistant à la conférence institutionnelle et à l'inauguration du village des Parcs à Bercy Village, le 12 octobre.

Enfin, la rencontre annuelle des 4 réseaux a été réalisée du 6 au 8 décembre 2017 pour poursuivre les échanges en termes de lobbying et de partage d'expériences thématiques.

UICN et UICN France

La Fédération a participé à la constitution d'un nouveau groupe de travail de l'UICN France « Biodiversité et Coopération Internationale », en répondant tout d'abord à une enquête puis en participant à la 1^{re} rencontre constitutive du 21 novembre 2017.

Photo du film sous-titré en trois langues (français, anglais, espagnol)



Accueil d'une délégation chinoise dans le Parc des Ballons des Vosges



Réseau des Parcs francophones



Biodiversité et gestion de l'espace

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » de la Fédération s'est réunie à 4 reprises : 21 février, 7 juin, 19 septembre et 14 décembre. Elle a contribué à formuler des avis sur des politiques publiques, à définir le programme du séminaire inter-Parcs annuel et à proposer des « notes support » pour les Parcs sur différents sujets en lien avec la biodiversité.

La Fédération a organisé plusieurs échanges inter-Parcs thématiques :

- un séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace », du 5 au 7 juillet, dans le PNR du Perche (environ 80 participants). Le séminaire comprenait, comme chaque année, des présentations suivies d'échanges sur des thèmes émergents/d'actualité. Cette année : utilisation du concept de services écosystémiques, présentation des outils de recherche permettant d'associer les gestionnaires de territoires, actions en faveur de la biodiversité des sols, utilisation du concept de « nudge », valorisation économique des espèces exotiques envahissantes, « biodiversité et planification territoriale » et « quelles collaborations PNR/intercommunalités sur la thématique biodiversité », 3 ateliers pour permettre un travail plus approfondi de contribution du réseau (MAEC, actions en faveur des pollinisateurs et implication citoyenne dans les actions biodiversité) et des visites de terrain ;
- une journée d'échange « Synergies Paysage et Biodiversité », le 20 février ;
- une journée de formation/échange « Biomimétisme », le 13 décembre ;
- une journée d'échange « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le 20 décembre (25 agents ou élus de Parcs présents).

6.1 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

La Fédération participe à plusieurs plateformes de travail et d'échanges inter-réseaux :

- Le collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB) co-animé par la LPO et Planète vivante ;
- Le collectif « Terres et mers ultra-marines » animé par l'AFB ;
- Les groupes de réflexion « Mieux communiquer sur la biodiversité », « Compensation écologique » et « Recherche et espaces naturels protégés » animés par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Des retours d'expériences de Parcs ont été valorisés dans ce cadre ;
- Les groupes de travail Forêt, liste verte, changement climatique, collectivités et biodiversité... animés par le comité français de l'UICN. Un échange a eu lieu en Commission entre le Comité français de l'UICN et les Parcs sur les Solutions fondées sur la nature ;
- Le comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » porté par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux. Espaces naturels régionaux (Fabien Brimont) y représente le réseau des Parcs au nom de la Fédération ;
- Le réseau Biodiversité de France nature environnement ;
- Les groupes de travail « Agriculture », « Urbanisme » et « Aménagement du territoire » liés au Plan national Milieux humides ;
- La réunion de la plateforme nationale « Forêt Biodiversité », co-animée par le GIP Ecofor et FNE ;
- Le comité de pilotage du réseau « Espaces naturels et biodiversité » d'Idéal connaissances, aux côtés de différentes collectivités territoriales et de la FCEN.

Elle a intégré en 2017 le groupe national « Santé Biodiversité », co-animé MTES/FRB.



Journée de formation/échange sur le biomimétisme

Avec la FCEN et le Conservatoire du Littoral, la Fédération a participé à l'élaboration du dossier de la revue *Espaces naturels* (revue éditée par l'AFB) portant sur la « conciliation des usages » (n° 57).

Suite à une enquête menée en 2017 par RNF et la FCEN sur « Réserves naturelles, conservatoires d'espaces naturels et Natura 2000 », une réflexion commune RNF/FCEN/FPNRF a été menée sur Natura 2000. La Fédération avait en effet mené une enquête approfondie sur « Natura 2000 dans les PNR » en 2015/2016.

Un suivi de l'appel à projets RTE « Gestion ou Aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) du réseau RTE » a été effectué (projets des Parcs Lorraine et Pyrénées ariégeoises retenus pour 2018).

La Fédération a accompagné un projet de thèse (Timothée Fouqueray, AgroParisTech/ENS Lyon) sur « Quelle gestion forestière suite aux tempêtes de 1999 et 2009 ? Quelle prise en compte de la biodiversité et du changement climatique ? ». Deux Parcs (Landes de Gascogne et Vosges du Nord) ont été ainsi choisis comme territoires d'étude.

La Fédération a accompagné IPAMAC (inter-Parcs Massif central) dans le montage d'un projet sur les PSE (paiements pour services environnementaux).

PNR du Perche



6.2 RECENSEMENT ET PORTÉS À CONNAISSANCE

Le tableau de bord des actions réalisées par les PNR en faveur de la biodiversité est enrichi en continu.

La Fédération a conduit en 2017 un état des lieux sur les actions des Parcs concernant les thématiques suivantes :

- atlas communaux et intercommunaux de la biodiversité (ABC) – mise à jour ;
- actions sur le loup (mise à jour annuelle d'un tableau de bord) – mise à jour ;
- actions en faveur des pollinisateurs ;
- actions sur le lien santé/biodiversité. Une note « Travailler pour lier santé et biodiversité dans les Parcs, quel champ du possible ? » a été publiée ;
- positionnement sur la compétence GEMAPI.

Un document de 6 pages « Développement économique et biodiversité dans les Parcs » a été rédigé.

La Fédération a valorisé l'action et l'expertise des Parcs en matière de Biodiversité et de gestion de l'espace :

Revue «Espaces naturels»

- article du Parc Monts d'Ardèche sur « De la myrtille au Grand tétras, une approche intégrée » (n° 57) ;
- article du Parc Golfe du Morbihan sur « Faire passer l'info par des ambassadeurs » (n° 57) ;
- témoignages des Parcs Camargue et Landes de Gascogne sur « La bonne posture pour passer commande (à un artiste) » (n° 58) ;
- article du Parc Narbonnais en Méditerranée sur « La météo des oiseaux, sensibilisation 2.0 » (n° 60) ;
- témoignages des Parcs Scarpe-Escaut et Vexin français sur « Faire avec les peupleraies » (n° 60) ;
- témoignages des Parcs Golfe du Morbihan et Vosges du Nord sur « Observatoire photographique : un outil pour la gestion » (n° 60).

À l'occasion de plusieurs événements nationaux :

- séminaire national sur l'**Évitement**, organisé par le MTES (CGDD) le 19 avril à Paris : participation de Michaël Weber à une table-ronde et présentation du Parc Boucles de la Seine normande);
- colloque national sur les **Atlas de la biodiversité communale**, organisé par le PNR Lorraine du 20 au 22 septembre à Nancy : participation de Michaël Weber à une table-ronde et présentations des Parcs Landes de Gascogne et Lorraine, et de Thierry Mougey;
- journée nationale d'échange **Rivières**, organisée par l'AFB le 9 novembre : présentations du Parc Haute Vallée de Chevreuse et de Thierry Mougey;
- séminaire national « **Recherche et espaces naturels protégés** » co-organisé par l'AFB et la FRB les 16 et 17 novembre à Montpellier : animation d'un atelier par Thierry Mougey.

6.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES DE L'ÉTAT

Les membres de la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ont échangé entre eux et avec le MTES, lors de réunions, sur les politiques publiques suivantes :

- projets de création d'agences régionales de la biodiversité;
- projet de stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes;
- Plan national d'action « France, terre de pollinisateurs » (atelier d'échange le 5 juillet);
- futur Plan national loup à partir de 2018. Une motion sur le loup a été adoptée au Bureau du 10 mai;
- Plan national santé environnement 3;
- travail en cours par l'État de cartographie des cours d'eau;
- travail en cours par l'État de modification des zonages de l'ICHN;
- travaux de l'Observatoire national des espaces naturels, agricoles et forestiers (échange avec Vincent Szleper, MAA);
- projet de décret sur le statut de forêt de protection;
- projet de décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager »;
- actions possibles « biodiversité » dans le cadre des TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte);

- programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques);
- appel à manifestation d'intérêt de l'AFB sur les Atlas de la biodiversité communale (16 dossiers de PNR déposés, 9 lauréats);
- exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) en site Natura 2000 et dans les zones humides;
- conséquences de l'arrêt rendu par le Conseil d'État en mars 2017 sur la définition des zones humides;
- intérêt pour un PNR de déposer un dossier d'engagement au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (sur la base de l'exemple du PNR Périgord-Limousin);
- lancement de la rédaction des futurs SRADDET (schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) (également matinée d'échange du 7 juillet);
- compétence GEMAPI (également journée d'échange le 20 décembre);
- projet de contrats de transition écologique.

Un travail a été réalisé en Commission sur le contenu de la convention AFB/Fédération.

Une rencontre a été organisée par la Fédération avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et les Parcs du bassin (18 concernés) afin d'identifier les sujets prioritaires pour les Parcs liés à la prise de compétence « Biodiversité » par les Agences de l'eau.

Une rencontre a été organisée le 9 mars entre des Parcs, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) afin de contribuer à leur mission sur la préservation de l'élevage extensif, gestionnaire des milieux humides.



6.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES

Environ 350 agriculteurs ont participé aux présélections du concours. 250 personnes ont été membres de jurys. 47 territoires, dont 17 en territoires Parcs, ont organisé localement le concours. Les chiffres sont stables sur la période 2014-2017, c'est-à-dire depuis que le concours a intégré le concours général agricole. Sur cette même période, le nombre de Parcs impliqués diminue, ce qui signifie que de nouvelles structures, principalement des chambres d'agriculture, s'approprient progressivement le concours.

20 structures nationales sont membres du comité national d'organisation. Comme convenu, l'APCA accroît son implication dans l'organisation du concours. La présidence du comité national d'organisation du concours est assurée par Bernard Devic, président du Parc Narbonnaise en Méditerranée. Le jury national est présidé par Pierre-Yves Motte, président de la Chambre départementale d'agriculture des Hautes-Alpes.



Concours Prairies fleuries avec Barbara Pompili et Stéphane Le Foll

Les actions suivantes ont été réalisées

(co-réalisation APCA/Scopela/CGA/FPNRF/AFB)

- remise des prix au SIA 2017;
- établissement du règlement 2018 du concours;
- animation du comité national d'organisation (2 réunions);
- assistance aux territoires participants;
- organisation de 5 journées de formation-échange des jurys locaux (cadre AFB);
- élaboration de communiqués de presse;
- développement du concours pédagogique avec les lycées agricoles sur les prairies fleuries basé sur des jurys élèves;
- réalisation d'un journal et d'une affiche;
- actualisation en continue du site internet dédié;
- enquête auprès des organisateurs locaux sur la mise en œuvre locale du concours;
- préparation du jury national qui se tiendra au SIA 2018;
- échange avec les Agences de l'eau en vue d'un soutien de leur part du temps d'animation du concours dans les territoires de milieux humides.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Forêt, et Barbara Pompili, secrétaire d'État à la Biodiversité, étaient présents lors de la remise des prix au Salon de l'Agriculture, le 2 mars. Ce moment a permis de mettre à l'honneur les agriculteurs et leurs pratiques, l'agro-écologie et les Parcs. C'est un agriculteur du Parc du Vercors qui a remporté le 1^{er} prix.



Valeurs Parc naturel régional

2017 a été centrée sur le déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Le travail de la Commission « Marque » a essentiellement porté sur :

- la finalisation et la consolidation du document cadre de la convention d'utilisation ;
- le travail sur l'audit ;
- le lancement du deuxième plan de communication et marketing ;
- l'appui aux Parcs dans la mise en place de la marque grâce à la dispensation de conseils et la poursuite du plan de formation ;
- le suivi de la montée en puissance des projets d'attribution de la marque « VPNR » par les Parcs.

En 2017, la Fédération a organisé 4 réunions de la Commission : 23 février, 9 mai, 21 septembre et 12 décembre.

7.1 CONVENTIONS D'UTILISATION

La Commission « Marque » a validé en février le document de contractualisation unique entre les Parcs et les bénéficiaires déclinant les principaux référentiels d'audit dans les domaines du tourisme et loisirs, de l'agriculture et de l'artisanat/industrie.

La Fédération a complété ce document par des référentiels dans le domaine agricole, avec précisions par type d'activité : élevage herbivore, élevage monogastrique, produits transformés, fruits/fleurs/plantes/légumes (groupe de travail des 5 et 8 janvier).

La Commission « Marque » a validé des compléments de référentiels par types d'activités dans les domaines artisanaux (rénovation du bâti traditionnel, métiers d'art) et en tourisme (camping et villages de vacances, visites de site de découverte). D'autres référentiels complémentaires sont en cours d'élaboration (prestations pédagogiques, séjour, pisciculture, viticulture, etc.).

7.2 PLAN DE COMMUNICATION ET MARKETING

Le plan de communication 2017 s'est largement appuyé sur l'opération « Destination Parcs ». Il a porté principalement sur la mise en œuvre de :

- une campagne nationale de relations presse avec réalisation et envoi de communiqués de presse auprès de 500 médias.

Les retombées > 52 retombées médias pour une audience cumulée de 28,2 millions de personnes potentiellement touchées avec 31 retombées Web, 18 retombées Print et 3 retombées Radio/TV.

Cette année, pour la première fois, la Fédération a conduit une action auprès de douze blogueuses parisiennes présentes sur le village des 50 ans des Parcs (profil : art de la table, gastronomie et loisirs).

Les retombées > 31 Posts obtenus avec 8 concours blogueurs pour une audience cumulée de 145 348 personnes potentiellement touchées via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter).

- une campagne sur Facebook lancée en deux temps au printemps sur la destination écotouristique « Parcs naturels régionaux » et à l'automne sur l'offre de produits. Sur une durée totale d'un mois, elle s'est appuyée sur la réalisation d'un nouveau film « Produits » et la réutilisation du film « Destinations touristiques » d'une part et sur la rubrique « Consommer Parc » du site internet de la Fédération d'autre part.

Les retombées > Un impact auprès du public très bon, comme en 2016 : environ un million de personnes touchées avec des résultats supérieurs à la moyenne de ce type de campagnes. Cela montre un engagement envers le sujet, via un taux de clic très élevé, malgré une campagne ayant eu du mal à garder le rythme.

Les résultats des campagnes Facebook

Résultats	Total 2017	Printemps 2017 (2 semaines)	Automne 2017 (2 semaines)	2016 (1 mois)	Moyenne nationale
Impression : nbre pers. touchées / pub diffusée	992 376 personnes	475 321 personnes	517 055 personnes	877 055 personnes	–
Nombre de clics vers le site web	45 649 clics	23 307 clics	22 342 clics	69 099 clics	–
Coût/clic vers le site web	–	0,22 €	0,25 €	0,14 €	0,53 €
Taux de clic	–	2,64 %	1,69 %	2,04 %	0,9 %

● **Site internet « Consommer Parc »**

La rubrique « Consommer Parc » dédiée à la marque « Valeurs parc naturel régional » du site internet de la Fédération a été amélioré en 2017. À ce jour, plus de 1100 bénéficiaires sont recensés dans 31 Parcs sur les 41 ayant attribué la marque.

● **Valorisation sur « Destination Parcs »**

Deux démarches ont été conduites dans ce cadre :

- Accueil de prescripteurs : la Fédération a organisé des rendez-vous avec deux réseaux de distribution de produits bio, Biocoop et Bio c'bon, et le directeur de Fair booking, plateforme éthique et solidaire de mise en relation directe entre hébergements et voyageurs ;
- Promotion des produits sur le village : 50 professionnels étaient présents sur la moitié des stands de Parcs. Plus de 50 % des Parcs ont vendu des produits sur les 260 présents sur le village.

● **Lancement d'une lettre d'actus « Valeurs Parc naturel régional »**

Trois numéros ont été rédigés et adressés aux Parcs en 2017 (mai, juillet et décembre) afin de les relayer auprès de leurs bénéficiaires. Ils ont permis de communiquer sur le bilan d'actions de la marque, l'actualité des opérations, et enfin les bonnes pratiques menées dans des Parcs. Ce support contribue à nourrir la communauté « Valeurs Parc naturel régional ».

7.3 APPUI AUX PARCS

Formation

La Fédération est intervenue en appui/conseil auprès des Parcs à titre individuel mais aussi dans le cadre d'un plan de journées de formations régionalisées dont trois se sont déroulées en 2017 :

- Orléans, au Conseil régional Centre-Val de Loire, le 18 janvier ;
- Paris, au siège du Parc Oise-Pays de France, le 27 janvier ;
- Toulouse, au Conseil régional Occitanie, le 7 juin.

Le concept de la journée était identique avec, le matin, une présentation de la dynamique de la nouvelle marque au plan régional et national, et l'après-midi, un temps de formation sur la gestion interne et la communication. Au total, ces journées ont réuni 210 personnes venant de 45 Parcs et de 5 Régions et comprenant des bénéficiaires de la marque.

Audit

La Fédération a défini une méthodologie et des outils de contrôle qui traduisent l'esprit dans lequel s'inscrit la marque « Valeurs parc naturel régional » : logique d'animation, d'accompagnement et de marges de progrès, de responsabilisation, de simplification.

2017 a été l'occasion d'aider les Parcs dans la mise en œuvre des méthodes d'audit et en particulier des référentiels. Deux sessions de formation ont été organisées : dans le Valais en Suisse (3 et 4 mai) et à Paris (11 décembre). Elles ont réuni au total plus de 60 techniciens.

Entre les deux sessions, un groupe de travail s'est réuni pour capitaliser les retours d'expériences à partir des premières campagnes d'audit lancées dans des Parcs.



7.4 ATTRIBUTION DE LA MARQUE

La Commission « Marque » a veillé à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement général commun. À cet effet, elle a examiné 25 projets de nouveaux marquage et 22 projets actualisés : 17 en tourisme, 5 en agriculture et 1 savoir-faire artisanal.



30 produits ont été marqués en 2017

Agriculture

- Produits carnés et laitiers des Préalpes d'Azur ;
- Palourdes du Golfe du Morbihan
- Miel en Narbonnaise en Méditerranée
- Sel en Narbonnaise en Méditerranée
- Viande en Brière (actualisation)
- Baguette du Perche (actualisation)

Artisanat

- Savoir-faire de rénovation du bâti des Causses du Quercy
- Pierre volcanique des Volcans d'Auvergne
- Produits cosmétiques de Lorraine
- Granit des Ballons des Vosges
- Savoir-faire vannerie de Loire-Anjou-Touraine (actualisation)
- Savoir-faire de rénovation du bâti traditionnel dans le Perche (actualisation)

Tourisme

Visites de sites de découverte

- Haut-Languedoc
- Luberon
- Camargue (actualisation)
- Queyras (actualisation)
- Découverte produits cidricoles du Perche (actualisation)

Prestations d'accompagnement

- Préalpes d'Azur
- Ballons des Vosges
- Camargue (actualisation)
- Queyras (actualisation)

Hébergement/restauration

- Ballons des Vosges
- Haut-Languedoc
- Luberon
- Marais Poitevin
- Baronnies provençales
- Morvan
- Brenne
- Queyras (actualisation)
- Brière (actualisation)

Économie et tourisme

La Commission « Économie et tourisme » s'est réunie le 14 décembre. Dans ce cadre, elle a notamment fait un point sur les principaux chantiers engagés en 2017 et la perspective d'actions pour 2018. Elle a aussi travaillé à la feuille de route du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs et à la poursuite du processus d'appui à l'émergence d'activités sur les Parcs. Enfin, une réunion en inter-Commissions avec « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est tenue sur une demie journée pour partager sur le thème « Développement économique et biodiversité ».

8.1 LES PLATEFORMES TERRITORIALES ET ENTREPRENEURIALES D'INNOVATION

La Fédération a prolongé l'appui à l'expérimentation de plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation initiée en 2014, en lien avec un expert Territoires-Conseils (CDC).

Ces plateformes donnent un cadre méthodologique à l'appui à l'émergence d'activités auprès de projets d'entrepreneuriat collectif. Un lien a été fait avec les 7 étapes proposées par l'Union européenne en matière d'innovation pour renforcer la création de valeurs et d'emplois sur les Parcs. Le dispositif donne l'occasion de traiter particulièrement les phases amont de détection de besoins/opportunités souvent appuyées sur la valorisation de ressources locales et de conception de projets. Il permet de croiser des regards entre différents types d'acteurs (entrepreneurs, élus, chercheurs...) pour faire passer de l'idée au projet avant l'accompagnement et le déploiement de celui-ci.

Quatre Parcs (Ballons des Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin et Haut-Languedoc) sont engagés pour expérimenter ces démarches. D'autres Parcs développant déjà des démarches d'appui à l'émergence d'activités ont été associés au processus de travail. La Fédération leur a proposé de s'inscrire dans le programme d'accompagnement qui s'est articulé autour de :

- l'appui à la mise en place des plateformes dans chacun des Parcs grâce à des points téléphoniques ou en visioconférences, ou à des journées de travail sur le terrain (une dizaine de journées).
- une réunion de travail, organisée le 24 mai, qui a permis un échange d'expériences entre Parcs engagés, de tirer des enseignements et de discuter avec le réseau des fabriques à initiatives de l'AVISE dans le cadre d'un rapprochement avec celui des Parcs. Ce premier contact a été prolongé par des réunions de travail afin de renforcer la capacité d'appui globale aux initiatives locales. Celui-ci se prolongera par une journée d'échange en mars 2018.
- l'actualisation de la note de cadrage sur les plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation illustrée par l'état d'avancement des démarches dans les Parcs.
- le démarrage de la construction d'un support numérique de type « vidéoscribe » présentant ces démarches qui se terminera à la fin du premier semestre 2018.



Séminaire « Tourisme et sports de nature » dans le Parc de Lorraine

8.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route, faisant suite au travail engagé depuis 2014 avec le soutien de l'Institut Inspire. Concrètement, elle a organisé, avec le Centre européen du biomimétisme, une journée de formation et d'échange sur le thème du biomimétisme (13 décembre). Cette journée visait notamment à faire croiser les regards entre chargés de mission de profils différents, directeurs et élus, tout en associant des experts sur ce thème dans différents univers (architecture, éco-matériaux, agriculture).

Enfin, elle a réalisé un document de valorisation en direction des Parcs. Il se décompose en 3 parties :

- 6 actions présentées comme autant d'histoires exemplaires;
- la présentation de la feuille de route du réseau pour les années à venir (pistes de travail avec la recherche, programmes de formation et outils et méthodes à expérimenter, partenariats à développer);
- un rappel des opérations déjà engagées dans le cadre de la feuille de route et des actions plus anciennes (formations/échanges, rapports et rendu de journées, présentation d'expériences, etc.).

8.3 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Cadre stratégique commun

La Fédération a poursuivi en 2017 l'animation du réseau « Tourisme et sports de nature », avec l'appui de l'IPAMAC. Le volet « Tourisme et loisirs » a été particulièrement abordé le 14 décembre en Commission. Après un bilan du cadre stratégique de 2011 et un premier travail visant à proposer des scénarii d'évolution pour le réseau, le Bureau de la Fédération a opté pour l'objectif qui vise à faire en sorte que les Parcs naturels régionaux deviennent une destination touristique en France et à l'étranger.

Fort de cette commande, la Fédération a commencé à travailler à la traduction de ce scénario ambitieux. Le groupe de travail a produit une note, aidé en cela par le réseau des chargés de mission réunis en séminaire en novembre dans le Parc de Lorraine. Cette note a été retravaillée au sein de la Commission le 14 décembre. Elle a vocation à prendre la forme d'une feuille de route pour 2018 et jusqu'en 2022, année de réalisation de l'objectif.

▶ Les étapes

En 2018

Adopter un positionnement et se définir en tant que destination en faisant un point sur les clientèles du slow tourisme / celles des Parcs et leur image, et leur offre pour capter des clientèles touristiques, sur la capacité des territoires de Parc à porter une organisation « destination » et enfin, en identifiant les attentes et le positionnement des Parcs et de leurs partenaires.

De fin 2018 à juin 2019

Adopter une stratégie et les modalités de mise en œuvre de la construction de la destination « Parc » en définissant une stratégie d'émergence de la destination par une concertation élargie à des acteurs à différentes échelles territoriales, en identifiant les étapes de mise en œuvre et en proposant un modèle de management de la destination « Parc ».

De juillet 2019 à décembre 2020

Construction de l'offre « Parcs naturels régionaux » au travers de la définition des plans d'actions à l'échelle des Parcs et la recherche des modalités de portage.

À partir de 2021

Déploiement des outils de communication mutualisés, suivi de déploiement des offres dans les Parcs et évaluation et adaptation « en continu » du couple « offre / demande ».

Déploiement de la Charte européenne du tourisme durable (CETD)

La Fédération a poursuivi son travail d'appui aux 26 Parcs dans leur engagement, en particulier au sein du volet 3 de la CETD. De plus, elle a initié une proposition de programme européen « Life » visant à promouvoir les Parcs et entreprises engagés dans la CETD comme des destinations touristiques. Cette initiative est portée par la Section française d'Europarc qui pourrait être chef de file du projet et qui réunit dans un premier temps deux autres Pays : Espagne et Italie.

Séminaire tourisme

Un séminaire a été organisé dans le Parc de Lorraine du 15 au 17 novembre sur le thème « **Tourisme et sports de nature : Les Parcs, des destinations reconnues au plan national en 2022** ».

Il a réuni une quarantaine de chargés de mission et partenaires des Parcs. Il a été le cadre :

- d'échanges techniques sur 4 thèmes : « Gestion activités de pleine nature : croisement entre démarche Qualinat et marque VPNR » ; « Développement d'une offre tourisme de nature : construction d'une offre inter-Parcs et attente des clientèles étrangères sur séjours ornithologiques » ; « Itinérance prospective : pratique et pratiquants de l'itinérance dans 20 ans » ; « Outils de découverte : découverte ludique/sensible » ;
- d'apports et d'échanges sur le thème principal « Cadre stratégique commun tourisme et loisirs » ;
- à une visite d'expériences sur le Parc de Lorraine.

Remontée des poissons, séminaire « Tourisme et sports de nature » dans le Parc de Lorraine



Agriculture et forêt

La Commission « Agriculture et forêt » s'est réunie à deux reprises, les 16 mars et 21 novembre. La note d'orientation « L'Agriculture au cœur des Parcs naturels régionaux » qui a été éditée en juillet a reçu un bon accueil de la profession agricole et des Parcs. La Fédération s'est également impliquée dans les États généraux de l'alimentation en participant à deux ateliers et en produisant une note de positionnement validée par le Bureau.

9.1 AGRO-ÉCOLOGIE

Connaître et capitaliser

La Fédération continue à alimenter la base d'expériences sur l'agro-écologie. Un état des lieux des actions de transition agricole et alimentaire dans les Parcs naturels régionaux a été initié par un groupe d'étudiantes de Sciences politiques avec l'appui de l'association Résolis et de Régions de France. Ce travail s'achèvera en mai 2018.

Le travail de thèse de Nathalie Galand « Inventer l'agriculture de territoire. Étude des Parcs de PACA » (Laboratoire d'études rurales LER, Université Lumière-Lyon-II) a fait l'objet d'une première présentation au réseau le 20 novembre 2017. Ce travail dans lequel les autres Parcs se sont bien reconnus, sera porté à connaissance du réseau plus largement en 2018.

La Fédération a animé aux côtés de l'INAO un groupe de réflexion sur le développement des synergies avec les signes de qualité et autres formes de reconnaissance des produits de l'agroforesterie (action 4.2 du plan de développement de l'agroforesterie). Une réunion commune, visant à présenter les démarches de l'INAO, de la Fédération, des Parcs nationaux et une étude réalisée par Solagro a été organisée le 10 janvier, avec l'ambition de produire une plaquette pour le salon de l'Agriculture 2018.

Diffuser et former

Deux numéros de la lettre « Agro-écologie Parcs » ainsi que la note d'orientation sur l'agriculture ont été édités. Cette note illustrée de nombreux exemples a reçu un accueil enthousiaste des Parcs et de la profession agricole.

Un séminaire agriculture intitulé « Développer les systèmes alimentaires territorialisés et valoriser la biodiversité domestique dans les Parcs naturels régionaux » a réuni dans le Parc des Baronnies provençales du 14 au 16 juin une cinquantaine de personnes, techniciens, élus et partenaires. À cette occasion ont été expérimentées des méthodes d'intelligence collective comme le « world café » et le « forum ouvert ». Ce séminaire a servi de base également pour la rédaction d'une contribution des Parcs aux « États généraux de l'alimentation ». Des actes de ce séminaire ont été réalisés. À la demande des Parcs de proposer un projet inter-Parcs sur l'alimentation durable et responsable, la Fédération a répondu à l'appel à projet 2017 du PNA aux côtés de l'Association Résolis. Des échanges téléphoniques ont été organisés avec les Parcs désireux d'approfondir ensemble ce thème.

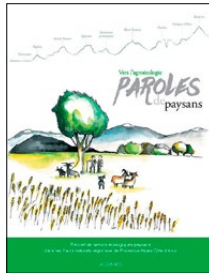
La Fédération poursuit sa participation aux diverses manifestations nationales et instances (comités d'évaluation du projet agro-écologique, Comité national d'orientation et de suivi du projet agro-écologique, etc.). Elle a également contribué à deux ateliers des États généraux de l'alimentation (ateliers 2 « Développer les initiatives locales et créer des synergies » et 11 « Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable »).



Séminaire « Agriculture » dans le Parc des Baronnies provençales

Inciter

La Fédération incite les Parcs à accompagner l'agro-écologie sur leurs territoires : participation au programme des « sites pilotes eau et bio », mise en valeur de l'ouvrage collectif des Parcs de la Région PACA (*Paroles de paysans*), information sur le plan Écophyto II, appui aux projets alimentaires territorialisés, etc.



9.2 POLITIQUES AGRICOLES

Lors du séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » qui s'est tenu début juillet dans le Parc du Perche, un atelier spécifique « Quel devenir pour la PAC et les MAEC ? » a été organisé en présence de responsables des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement. La Fédération a produit une motion demandant un signal fort sur l'engagement de l'État à court et long terme dans le paiement des services environnementaux des MAEC et de l'agriculture biologique. Par ailleurs, pour la première fois, le ministère envisage de concrétiser avec l'ASP la possibilité de permettre aux porteurs de projets d'accéder aux données de la contractualisation (surfaces et agriculteurs engagés).

Concernant la Politique agricole commune, la Fédération a produit une note validée par le bureau de juin et intitulée « Pour une politique agricole commune favorable aux agriculteurs, aux territoires et à une alimentation durable et de proximité ».

Le Parc du Vercors a organisé en juin un séminaire sur son territoire avec Farm Europe auquel plusieurs Parcs ont participé. Ce séminaire devrait déboucher sur une expérimentation sur le territoire du Parc. Ce projet a été présenté en Commission « Agriculture et forêt », confortant l'idée que les Parcs se proposent à l'échelle européenne comme lieux d'expérimentation de politiques agricole territorialisées notamment sur les paiements de services environnementaux, comme l'ont également préconisé les inspecteurs du CGAER dans leur rapport sur les zones humides. Par ailleurs, le groupe d'ONG « Pour une autre PAC » dont fait partie la Fédération, reprend du service sur une activité de lobbying citoyen. Enfin, Michaël Weber s'est entretenu avec le député européen Michel Dantin sur l'avenir de la PAC.

Partenariats

Deux projets de conventions partenariales sont en préparation, dont l'un avec l'INAO avec, en annexe, un texte qui clarifie la cohabitation entre la marque et les signes officiels de qualité. Par ailleurs une convention avec l'APCA se prépare également en vue d'une signature au salon de l'Agriculture 2018.

La Fédération a adhéré en 2017 au Réseau national des projets alimentaires territorialisés (RNPAT) co-animé par Terres en ville et l'APCA.

Une journée de formation a été co-organisée le 20 novembre avec la FNAB sur la transition agricole et alimentaire. Un nouveau Parc, le Pilat devient « site pilote eau et bio » de ce réseau piloté par la FNAB auquel participe également la Fédération au travers du comité de pilotage.

Une rencontre entre les présidents de la Fédération, de l'APCA et de la FNSEA a été organisée en juillet 2017, permettant de conforter les relations partenariales.

Le président de la Fédération a également rencontré le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, le 13 décembre évoquant notamment l'importance de poursuivre l'investissement sur l'agro-écologie et son lien avec la transition agricole et alimentaire, le besoin d'une politique affirmée de territorialisation des aides y compris sur les aides européennes et d'une approche intégrant les aménités positives dans le calcul des aides.



Michaël Weber et Stéphane Travert

9.3 FORÊT ET FILIÈRE BOIS

La Commission « Agriculture et forêt » a abordé les questions suivantes :

- Filière bois énergie locale en circuits courts ;
- Implication des Parcs naturels régionaux dans les programmes régionaux de la forêt et du bois ;
- Participation des Parcs naturels régionaux aux aménagements forestiers proposés par l'ONF aux collectivités ;
- Rapprochement EPCI et Parcs sur les questions forestières ;
- Présentation du projet porté par Réserve naturel de France « Observatoire des forêts sentinelles : une application dans les espaces naturels protégés » ;
- Positionnement de la Fédération concernant le projet de décret concernant les forêts de protection, les conditions d'exonérations de mesures compensatoires aux autorisations de défrichement.

Au-delà des différentes thématiques, une note de positionnement communes sur la forêt est souhaitée par la Commission afin que les Parcs puissent partager un « socle commun » sur les questions forestières, dans un contexte changeant.

Partenariats ONF - PNR

La Fédération a co-piloté avec l'ONF un questionnaire commun, en direction des Parcs. Les retours montrent que :

- le partenariat fonctionne aussi bien sans qu'avec une convention locale ;
- la qualité de ce partenariat est jugée plutôt satisfaisante ;
- au sein des Parcs, les habitudes de travail sont fortes, surtout sur la biodiversité et le développement économique. Ceci est moins vrai pour ce qui concerne les relations entretenues avec les chargés de mission urbanisme, énergie/climat et tourisme/loisir.

Le partenariat avec l'ONF s'est aussi concrétisé par :

- l'actualisation de la base de données sur les Parcs et l'ONF : après avoir constitué une base de données sur la forêt, croisées entre Parcs et ONF en 2014, la Fédération a assuré la mise à jour des variables prioritaires à suivre sur la durée ;
- une communication conjointe au colloque Ecofor « Approches territorialisées des usages de la forêt » en janvier 2017 ;
- l'organisation le 17 mars 2017 d'une demi-journée technique à la Fédération sur le thème « Forêt et changement climatique ».

Évolution des Chartes forestières du territoire

Les Parcs font partie des « noyaux des CFT » sur leur territoire et jouent un rôle important et reconnu de mise en cohérence des politiques publiques. La Fédération a participé aux Rencontres nationales des Territoires forestiers qui se sont tenues les 1^{er}, 2 et 3 février 2017 à l'invitation de la FNCOFOR.

Elle a défendu avec la FNCOFOR l'idée d'un « acte 2 » des Chartes forestières de territoire, compte tenu des évolutions en cours : souhait de recherche systématique de la place de la forêt et du bois dans toutes les politiques territoriales, évolution des niveaux de compétences et de responsabilités des collectivités, de leur échelle d'intervention, besoin d'atténuation du clivage urbain-rural de plus en plus prégnant, intégration du changement climatique, etc.

Innovation et investissements pour l'amont forestier

Plusieurs Parcs ayant répondu à l'appel à projet du MAAF « Innovation et investissements pour l'amont forestier ». La Fédération souhaite récapituler les projets des Parcs pour capitaliser les expériences.

Certifications forestières

Plusieurs certifications forestières existent : PEFC, FSC... Il paraît intéressant de favoriser le renforcement des liens entre le réseau forêt des Parcs et ces réseaux. Ces deux structures sont intervenues en Commission.

Sylvo-trophée au sein des Parcs

Des Parcs se sont engagés dans l'organisation de concours valorisant des initiatives de gestion forestières multifonctionnelles à l'image du Sylvo-trophée des Parcs du Haut-Jura, des Ballons des Vosges ou des Vosges du Nord.



Urbanisme, paysage, climat et énergie

10.1 URBANISME

L'activité 2017 en matière d'urbanisme a connu une animation importante dans la lignée des objectifs prioritaires des Parcs dus à l'évolution des textes règlementaires et à leur application sur le terrain. Il s'agit autant de la généralisation des PLUi que de l'articulation avec les SCoT. La Fédération a également investi le champ nouveau de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine et ses liens particuliers avec l'urbanisme. Un travail de réflexion sur la participation des habitants au cadre de vie a été engagé notamment sous l'angle du projet Université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. Cela s'est traduit par l'organisation de conférences téléphoniques, de réunions, de colloques et de publications sur ces thèmes. Dans cet esprit, la Fédération a produit un bulletin d'information bimestriel : le Lien Paysage, urbanisme et architecture à destination des 130 agents de ce réseau.

Parcs / SCoT : un exercice d'intelligence collective

La Fédération a produit, en partenariat avec la Fédération des SCoT, une note méthodologique sur les possibles articulations entre les deux projets, à partir du cadre législatif et des pratiques en vigueur dans les deux types de structure. Ce travail s'appuie notamment sur une série d'échanges entre les deux réseaux sur le thème de la transposition des dispositions pertinentes pour les SCoT des chartes de Parc évoquées dans la loi Alur.



Une journée a été organisée à Paris, au siège de la Fédération des SCoT, le 19 avril 2017 permettant de présenter et échanger autour du cadre de travail proposé.

L'émergence des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux

La Fédération a réfléchi à l'accompagnement et au rôle des Parcs dans l'émergence de la politique en faveur d'un urbanisme intercommunal. Une journée a été organisée spécifiquement sur le PLUi le 20 avril. Les échanges ont donné lieu à une note de positionnement qui sera approuvée et éditée au premier semestre 2018.

Inventer Demain : Université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture

Dans le cadre de la création d'une **Université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture** par la Fédération en 2018, un cinéaste a été sollicité par la Fédération pour la réalisation d'une série de 10 clips documentaires d'environ 2 minutes, dynamiques, sur ces thèmes et leurs déclinaisons. Cette série s'intitule « Inventer demain ». Le projet est de créer une dynamique virale, via la chaîne Youtube de la Fédération et Facebook, pour le lancement de l'Université populaire, et aussi un enrichissement croissant comme base documentaire des initiatives sur les territoires, en vue de susciter l'intérêt du plus grand nombre pour que, en quelques mots, tous puissent savoir, oser, changer et créer, participer au bien commun.

Ces clips déjà tournés seront identifiables par catégories :

- Initiatives et/ou portraits (module le plus parlant, les plus intéressants seront diffusables à la TV) : habitat, éco-jardin, architecture, culture, social...
- « Micro-trottoir » : les attentes, les idées participatives des habitants, avec des questions centrées sur le bien-être ou le mieux-être ;
- Explicative et / ou théorique (pour le lancement de l'Université populaire, un peu plus technique aussi avec la présentation d'outils ou méthodes utiles et des interviews sur le sujet).

L'idée est que le cinéaste voyage en quête des initiatives pour capter interviews et belles images de nature en vue de la réalisation de deux ou trois clips par Parc. Le tournage a commencé dans le Parc de Scarpe-Escaut à la fin août, il s'est poursuivi dans le sud et continuera à Mulhouse fin novembre lors d'un séminaire sur les liens entre villes et campagnes. Le montage, les génériques, identités graphiques et musicales, sont en cours de réalisation. Cette démarche devrait se poursuivre l'année prochaine, et la suivante, pour avoir un panel d'initiatives et couvrir un large éventail des Parcs. La Fédération est co-productrice.

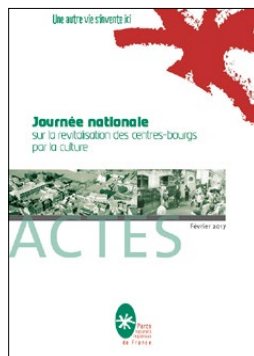


10.2 REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Cet axe a été traité aux travers de deux actions : une publication et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt.

Revitalisation d'un centre-bourg par la culture

La Fédération a publié les actes de la rencontre nationale sur la revitalisation des centres-bourgs par la culture. Cette publication fait suite au colloque qui s'est déroulé à Paris le 4 novembre 2016. Il est l'occasion de revenir sur les exemples de reprise d'une dynamique locale dans le centre des villages à partir d'un projet qui associe la dimension culturelle. Des fiches relatant des expériences sont également disponibles ; elles traitent des Parcs naturels régionaux : d'Armorique, des Caps et Marais d'Opale, du Livradois-Forez et du Perche.



Ateliers hors les murs

La Fédération a lancé un **appel à candidatures** pour la création d'ateliers territoriaux (Ateliers hors les murs) en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires (DGALN et CGET).

Les ateliers hors les murs visent à mobiliser des établissements d'enseignement supérieur (Écoles nationales supérieures d'architecture, Écoles nationales supérieures du Paysage, Instituts d'urbanisme, écoles d'agronomie, universités en sciences-humaines, en écologie, en développement local) et des équipes d'étudiants de disciplines différentes (architecture, biodiversité, paysage, urbanisme, agronomie, économie, en développement local, énergie, sociologie) pour élaborer avec les acteurs locaux un projet sur le thème de la revitalisation du centre-bourg d'une commune et de son bassin de vie dans un Parc naturel régional.

Cet élargissement des ateliers territoriaux, déjà menés depuis plus de 10 ans sur le terrain, conforte l'ambition de confronter les étudiants à la complexité d'un territoire. La pluridisciplinarité imposée par cet atelier est un réel outil pour apporter une réponse cohérente auprès des communes étudiées. Il permet de diversifier les scénarios habituels imaginés par les étudiants et de favoriser la prise en compte des nombreux enjeux pour les collectivités (tant par l'architecture que par l'énergie, les transports, le patrimoine historique, la gestion de l'espace, l'alimentation, etc.).

La réalisation de ces ateliers se feront dans un cadre pédagogique et se prolongeront à travers la réalisation d'un livre blanc des orientations. Ils bénéficieront d'un prix et d'un soutien des partenaires de la démarche, afin de diffuser des solutions innovantes et alternatives tant à l'échelle locale (élus, habitants, etc.) qu'à l'échelle nationale pour valoriser une expérience unique en territoire rural.

Pour lancer ces ateliers, la Fédération a organisé une journée **« Quand les écoles rencontrent les territoires »** le 15 novembre au ministère de la Culture afin de stimuler les rencontres et l'émergence de projets entre établissements d'enseignement du supérieur et Parcs naturels régionaux. 24 Écoles, 14 Parcs et quelques étudiants ont pu échanger lors de plus de 300 « speed dating » et amorcer les premiers projets. Cette journée a permis de mettre en évidence l'intérêt de cette démarche au regard du nombre de participants et de l'efficacité des interactions entre les différents acteurs. Cette journée a aussi pu mettre en avant la difficulté d'adaptation quant au calendrier et échéances des différentes structures universitaires. Ce sera sans doute un sujet à travailler avec pour ambition d'intégrer cet atelier dans le planning des établissements d'enseignement supérieur en tant que module pédagogique permettant aux étudiants de se mobiliser en situation professionnelle. La dimension pilote de ce projet est donc renforcée dans un contexte où l'interdisciplinarité n'est pas acquise dans l'enseignement supérieur.

La Fédération a suivi l'atelier territorial animé par l'**École nationale supérieure de l'architecture de Nancy**, édition 2017, dans le Parc des monts d'Ardèche.

Les jeunes étudiants en architecture développent, ici, une façon de se former qui permet d'associer tout un territoire (un paysage, des élus, des acteurs techniciens, des habitants...) à leur acquisition de compétences professionnelle, tout en proposant aux communes et au Parc qui acceptent de jouer le jeu (l'Ardèche-Rocles et Joannas) des hypothèses de transformation du cadre de vie qui s'alimentent et s'appuient sur les patrimoines (et leur intelligence locale), les cultures et les savoir accumulés.

La pertinence, mais également la qualité des échanges et des débats qui accompagnent les propositions d'aménagement des villages, contribuent à faire « grandir » les jeunes étudiants, mais également à instaurer une sorte d'évidence nouvelle qui n'était pas acquise : les territoires ruraux sont capables de susciter et de construire une recherche qui a vocation à transformer le réel.

Les ateliers territoriaux, développés depuis 12 ans à Nancy, avec la complicité de plus de 10 Parcs naturels régionaux différents (et qui existent sous d'autres formes dans d'autres grandes écoles et dans beaucoup de Parcs) sont un des outils performants de la transition sociétale qui s'annonce. Ils sont également un des moyens que les Parcs activent pour mettre en relation les Métropoles et les territoires ruraux. Encore jeunes (12 ans quand les Parcs en ont 50...), ils ont un bel avenir devant eux, capables aussi d'être passeurs de temps, entre générations et entre territoires d'expérimentation et de projets.



Atelier territorial n° 12 par Marc Verdier « Une autre vie s'invente ici »

Projets d'architecture et de paysage dans la montagne ardéchoise

Liste des ingrédients et des actions

- 1 Parc : les Monts d'Ardèche
- 1 partenaire privilégié :
la Fédération des Parcs naturels régionaux
- 15 étudiants en école d'architecture
2 enseignants, Nancy
- 1 présidente et une équipe mobilisée
Lorraine Chenot, Jérôme, Nathalie...
- 2 élus et plein d'habitants
Rocles et Joannas
- 1 semaine d'immersion sur le terrain
Découvrir, écouter, parcourir, débattre, échanger
– inventer...
- 1 présentation universitaire, prétexte à rencontre
entre élus, enseignants, étudiants devant un jury
- 1 publication qui donne à voir comment on pense
ensemble qu'on va arriver à habiter autrement,
demain, ici...
- 1 retour sur le terrain, bonheur de rencontrer
à nouveau les acteurs ardéchois, à proposer
des transformations engagées, mais attentives
aux lieux et aux habitants.

10.3 LE PAYSAGE

Mise en réseau des Observatoires photographiques du paysage

Afin de favoriser une plus grande mise en réseau autour des Observatoires photographiques du paysage, la Fédération, en partenariat avec le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, a retenu l'idée d'un espace collaboratif, capitalisant l'expérience des territoires impliqués autour de l'outil, vecteur d'échange des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées, mais aussi facilitant la mise à jour des données. Suite à la définition d'une nomenclature destinée à faciliter le renseignement des informations dans la base de données (méthodes, pratiques, techniciens de Parcs en charge de l'OPP) testée préalablement auprès de Parcs volontaires, la Fédération a créé un espace relatif aux Observatoires photographiques du paysage (OPP) dans son espace collaboratif.



Il a pour fonction de capitaliser et contribuer à optimiser l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les Parcs naturels régionaux. On trouve également sur cette page des liens relatifs aux différentes publications sur les Observatoires photographiques du paysage dans les Parcs naturels régionaux.

La Fédération contribue en parallèle aux actions conduites par le ministère :

- Création en cours d'un réseau de l'ensemble des Observatoires photographiques du paysage ;
- Accès en ligne aux publications relatives aux Observatoires. Il est possible d'y consulter l'ensemble des clichés des 20 itinéraires historiques de l'Observatoire photographique national des paysages référencés sur la banque de données TERRA.

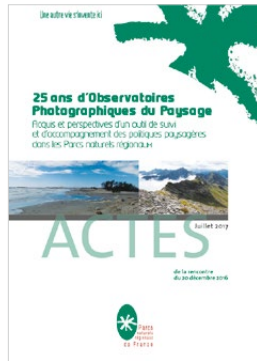
► <https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home>

Parc des Monts d'Ardèche



25 ans d'Observatoires Photographiques du Paysage

Une publication sur les acquis et perspectives des Observatoires photographiques, outil de suivi et d'accompagnement des politiques paysagères dans les Parcs naturels régionaux a été réalisée faisant suite à la rencontre du 20 décembre 2016 organisée sur ce thème. Elle permet de témoigner de la diversité des approches et de la pertinence de cet outil, à la fois pour engager un dialogue avec les différents acteurs locaux mais aussi pour conduire des politiques qualitatives d'aménagement du territoire.



Paysage de l'échange

La Fédération a organisé à Paris le 16 novembre un temps d'échange sur le thème des paysages à partir de trois axes stratégiques : les Observatoires photographiques du paysage, les plans de paysages comme outil d'animation et de planification, l'affichage publicitaire. Cette journée a permis le partage d'expériences et la discussion autour des besoins du réseau pour améliorer leurs performances en matière de politiques paysagères.

- Sur les Observatoires photographiques du paysage, les Parcs maintiennent leur engagement vis-à-vis de cet outil et souhaitent approfondir la dimension opérationnelle en matière de planification et de développement. Un projet de thèse sur ce sujet a été discuté et présenté avec Anne Badrigans, ingénieure-paysagiste ;
- À propos du plan de Paysage, plusieurs expériences ont été présentées : Golfe du Morbihan, Pyrénées ariégeoises, Massif des Bauges et Caps et Marais d'Opale. 7 Parcs ont été lauréats lors de l'édition de l'appel à projet 2017. Le réseau des Parcs souhaite que les plans de Paysage puissent être l'objet de financement établis et pérennes. Par ailleurs, cet appel à projet pourrait, une année sur l'autre, concerner les plans de Paysage et les Observatoires photographiques du paysage. Le réseau apprécie l'ouverture du club plan de Paysage aux territoires non lauréats, ce qui impulse davantage d'échanges entre les praticiens et les élus, notamment sur la mise en œuvre.

Concernant l'affichage publicitaire, une présentation du cadre juridique a permis d'observer les changements récents. Le Parc Loire Anjou Touraine, avec Mélanie Chollet, a présenté ses interventions et la façon dont il se servait du cadre pour discuter avec entreprises de leur ancrage territorial. Aujourd'hui, la question se pose de permettre à des entreprises ayant la marque *Parc naturel régional* d'une lisibilité en termes de pré-enseignes dérogatoires.

À cette occasion, le projet de film sur le thème des Observatoires photographiques du paysage a été présenté par Daniel Quesney et Philippe Harel.

10.4 ADAPTATION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Séminaire technique « Énergie Climat »

L'accent a été mis sur la question de l'adaptation des territoires ruraux au changement climatique et les réponses possibles de la part des Parcs et des collectivités qui les composent.

Ce séminaire s'est déroulé sur trois Parcs illustrant particulièrement cette problématique : le Parc de Camargue (évolution du trait de côte, mutation des activités économiques), le Parc des Alpilles avec un zoom particulier sur l'accès à l'eau et la prise en compte des risques climatiques dans les activités du territoire et enfin le Parc du Verdon et les activités agricoles autour du Lavandin et les mutations des pratiques tant en terme d'intrant qu'en matière de choix des espèces.

Ces trois journées de travail et d'échanges ont permis de confirmer l'interdisciplinarité du sujet qui mobilise aussi bien les acteurs de la biodiversité, de l'économie que les personnes en charges des questions d'énergie et de climat. Elles ont également, notamment à travers un tour de France des actions des Parcs, mis en avant la plus-value d'une approche Parc des questions énergétique et climatique qui peut s'appuyer sur un traitement transversal des sujets. Enfin, les participants venu d'une vingtaine de Parcs ont identifié les thèmes à amplifier en 2018 au niveau national : pollution lumineuse et ciel nocturne, relation énergie et biodiversité, et comment accompagner le passage à l'acte dans la transition énergétique et l'adaptation des pratiques. Les actes de séminaire seront diffusés début 2018.

Document d'orientation des Parcs sur les questions énergétiques et d'adaptation

La Fédération et les Parcs ont déjà eu l'opportunité de se positionner sur la relation entre les questions énergétiques et climatiques et l'action des Parcs naturels régionaux. Face à un cadre réglementaire en mutation et à une redistribution des cartes en matière de gouvernance territoriale et de maillage d'intercommunalités, le travail effectué depuis la COP21 a été affiné et devra néanmoins encore intégrer les récentes évolutions. Il sera validé et diffusé en 2018.

Pour avancer sur ce sujet de l'adaptation, une réunion technique a eu lieu à la Fédération avec une dizaine de Parcs pour travailler sur les outils de partage des stratégies d'adaptation autour de la démarche Cactus du Parc naturel régional d'Armorique et sur l'évolution des pratiques de construction via l'enquête conduite cette année et enfin sur la place du paysage dans l'adaptation.

Éco-construction et éco-matériaux

Les Parcs engagés sur les filières locales, sur l'efficacité énergétique des bâtiments et sur la qualité de la construction et de l'aménagement, sont amenés au quotidien à traiter et accompagner des projets comportant des éléments d'éco-construction ou d'éco-rénovation mobilisant des filières de production. Il s'agissait pour la Fédération d'identifier, à travers une enquête, les sujets et les filières concernés traités effectivement dans les Parcs et de clarifier les niveaux d'engagement des Parcs.



Bogues du Blat, Parc des Monts d'Ardèche



Parc du Verdon

Au plan national, il apparaît qu'aucun des Parcs ayant répondu à l'enquête ne s'affranchit de ces questions d'éco-matériaux et d'éco-rénovation. La transversalité du sujet qui concilie des enjeux économiques environnementaux et sociétaux répond pleinement aux missions des Parcs et à la volonté d'avoir une approche territoriale. Sur les niveaux d'implication, la Fédération a identifié six catégories qui traduisent à la fois le niveau d'engagement du Parc et la structuration de ce thème sur un territoire. L'enquête est complétée par un index des documents et outils des Parcs sur le sujet et par une dizaine de fiches opération. L'enquête sera en ligne début 2018.

Cette enquête a été complétée par la réalisation de fiches spécifiques sur l'innovation architecturale en milieu rural qui s'appuie en partie sur les exemples et témoignages. Elles ont pour vocation de préciser comment la convergence entre adaptation énergétique et environnementale et les objectifs

Prix «Autonomie énergétique des Parcs»

La collecte d'opérations éligibles s'est poursuivie notamment à travers les contributions lors des événements et travaux de la Fédération (fiches expériences).

Dans un contexte chargé en événementiels et de sollicitations techniques fortes des Parcs (suivi et évolution des TEPCV), il a été prévu de poursuivre la collecte d'opérations pour une mise en place effective courant premier semestre 2018.

«Territoire à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV) et financement de la transition

L'ensemble des Parcs naturels régionaux lauréats de l'appel à projet TEPCV a poursuivi le travail d'appui et de mise en place des actions lauréates de l'appel. Comme pour beaucoup de territoires et de collectivités, les actions et projets ont dû s'adapter aux évolutions complexes du cadre de financement. La Fédération a assuré un appui aux Parcs en matière de remontée des difficultés rencontrées et favoriser les échanges avec les services du ministère. Elle a également sollicité la DGEC sur la question des CEE-TEPCV et le rôle possible des Parcs.

La transition énergétique, comme beaucoup de phases de transformation de la société, suscite de nombreuses initiatives qui débouchent sur de nouvelles activités. Ces activités nouvelles, ou recomposées dans leur gouvernance ou leur assises locale, doivent pouvoir bénéficier de financements.

Le financement participatif a été l'une des pistes les plus prometteuses qui s'ouvre à de multiples secteurs (énergie, culture, industrie, agriculture, etc.) et connaît aujourd'hui clarification d'où émerge un certain nombre d'acteurs dont des acteurs bancaires plus classiques. Dans la suite d'un premier point sur le financement participatif en 2015, une journée dédiée a été programmée (2018) pour faire un état des lieux sur les expériences des Parcs dans ce domaine et les attentes à venir.

L'engagement dans la démarche ÉcoQuartier

L'engagement des Parcs en faveur d'une appropriation de la démarche par les territoires ruraux et de la reconnaissance d'un aménagement rural durable s'est poursuivi avec en point d'orgue la remise des Labels ÉcoQuartier «étape 4» par le président de la Fédération à la commune de La Rivière, collectivité du Parc naturel du Vercors le 19 décembre 2017 à Paris. La Fédération avait préalablement participé et mobilisé les Parcs lors de la journée nationale du 6 juin 2017 aux Grands Voisins. À cette occasion, Michaël Weber avait conclu la journée et rappelé les attentes et les ambitions des collectivités des Parcs dans ce domaine.

Concernant la campagne de labellisation 2017, les techniciens des Parcs et de la Fédération ont été mobilisés pour participer aux expertises et contribuer à la réussite des projets. D'autre part, le ministère et la Fédération ont mis en place une démarche «Rencontre avec les territoires» qui leur a permis d'aller à la rencontre d'élus du Parc du Périgord-Limousin, de découvrir des opérations pouvant potentiellement enrichir le label, et de bénéficier d'un retour terrain très pragmatique. Une seconde rencontre aura lieu début 2018 dans une autre région.



Pollution lumineuse

Une nouvelle fois en 2017, les Parcs et les collectivités qui les composent se sont fortement engagés dans les démarches «Jour de la nuit» et dans la démarche «Villes et Villages étoilés». Ce thème est ressorti durant la formation «Énergie Climat» en juin 2017. Un groupe de travail a été mis en place et ce thème sera celui de la formation «Énergie Climat» en 2018.

PARTIE 11

Vie culturelle, éducation et lien social

11.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Grâce au soutien du ministère de la Culture, la Fédération des Parcs naturels régionaux a poursuivi sa mission d'accompagnement dans le renforcement du développement culturel et de la création contemporaine en milieu rural avec l'appui technique du Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Expertises et conseils ont été menés afin d'accompagner les Parcs dans la structuration de leurs activités et projets spécifiques à leurs territoires. L'animation a été réalisée en facilitant le transfert des informations nationales, la mutualisation et les échanges d'expériences et la mise à jour d'un fichier de gestion en ligne des 85 contacts culture et 87 contacts éducation.

Un groupe de travail a été mobilisé au sein des chargés de mission Culture, autour de la question des résidences artistiques et culturelles, avec des réunions au ministère de la Culture et lors du séminaire annuel.

Un deuxième groupe de travail s'est réactivé au sein des chargés de mission Éducation, sur la question du marquage « Valeurs Parc naturel régional » des prestations éducatives, en travaillant à la définition d'un référentiel.

Plusieurs actions culturelles et éducatives menées par les Parcs ont été mises en valeur lors du séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale : le pari des Parcs », dans le Parc Scarpe-Escaut.

Projet de recherche sur les résidences artistiques

Dans l'optique de valoriser et capitaliser les expériences artistiques initiées dans les Parcs, un état des lieux des résidences artistiques et culturelles a été réalisé en 2017.

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des Parcs pour connaître les expériences réussies durant la période 2012-2017. Un groupe de travail, composé des services du ministère, d'agents des DRAC et de chargés de mission Culture des Parcs, a procédé à la sélection des résidences artistiques et culturelles plus intéressantes et exemplaires. Parmi les résidences inventoriées, 18 ont été sélectionnées pour leur qualité remarquable et les démarches entreprises. Ces exemples portent sur des questions cruciales au sein des territoires de Parcs : art / environnement, création / développement durable, résidences impliquant la participation des habitants et créant du lien social.



Les résidences d'artistes dans les Parcs : principales conclusions

Les domaines artistiques et culturels de ces résidences vont du spectacle vivant (théâtre, musique, cirque, marionnettes) aux arts plastiques, de l'architecture à la littérature, avec plusieurs résidences pluridisciplinaires.

Leurs spécificités dans les Parcs :

- ce sont des résidences de territoires ;
- qui associent les habitants dans des démarches participatives ;
- dont les enjeux sont liés au territoire (son histoire, son patrimoine naturel et culturel) et/ou à des thématiques environnementales (biodiversité, transition écologique, etc.) ;
- qui peuvent se déployer dans des disciplines spécifiques et/ou innovantes : design rural, design culinaire, etc. ;
- dans lesquelles les artistes jouent parfois un rôle analogue à celui d'un bureau d'études en réalisant un « diagnostic artistique » du territoire par le regard qu'ils portent et les questions qu'ils soulèvent ;
- qui constituent un observatoire de la création contemporaine (importance des résidences pluridisciplinaires).

Les principaux acteurs mobilisés sont les habitants en priorité, les communes et les élus, les associations. Un volet éducation artistique et culturelle est présent dans la majorité de ces résidences, mais n'est pas systématique. Il s'agit d'un aspect de l'éducation au territoire, une forme de rencontre avec le territoire, de diagnostic « sensible », qui reste à développer.

Les résultats de ce travail feront l'objet d'une valorisation en 2018 (synthèse et mise en ligne des résultats, journée de restitution).

Séminaire « Culture et éducation au territoire »

Le séminaire annuel « Culture et éducation » a eu lieu du 6 au 8 décembre 2017 dans le Parc du Vexin français. Il a rassemblé environ 50 participants dont 26 chargés de mission Éducation, 11 chargés de mission Culture et Patrimoine, 5 sur la double compétence, 1 chargée de mission Communication, 2 directeurs, des élus et intervenants.



Séminaire « Culture et éducation au territoire » dans le Parc du Vexin Français

Au total, 26 Parcs étaient représentés autour de la thématique de l'implication des habitants, en poursuivant ainsi les réflexions commencées quelques mois auparavant dans le Parc de Scarpe-Escaut lors du séminaire « Réussir les transitions par l'implication citoyenne et la solidarité territoriale : le pari des Parcs ».

L'intervention d'Elizabeth Auclair, maître de conférences en aménagement Sciences de l'homme et de la société à l'Université de Cergy, a permis de se questionner sur les valeurs et principes sur lesquels reposent les modalités de mise en place des projets et sur la notion des « communs ». Au travers de retours d'expériences et d'ateliers pratiques, les participants ont découvert des initiatives culturelles et éducatives favorisant l'implication des habitants.

Les ateliers de réflexion-production ont traité des sujets suivants : L'implication des habitants et le soutien aux initiatives, ce que peuvent apporter les missions éducation et culture ? ; Comment intégrer les publics « éloignés » du Parc dans nos actions ? ; Quels sont les éléments de réussite d'une action co-construite avec les habitants ? ; Capitaliser les expériences de Résidences artistiques et culturelles menées ces dernières années dans les Parcs.

Partenariat avec le ministère de la Culture

L'actuelle convention (2015-2017) entre la Fédération et le ministère de la Culture, fait suite à plusieurs conventions triennales depuis 2001. La préservation et la valorisation du cadre de vie (paysage, architecture, patrimoine), principaux thèmes de coopération, ont été accompagnés d'un volet « création artistique et culturelle », avec le soutien de la Direction générale de la création artistique (DGCA).

Bilan de la convention 2015-2017 avec le ministère de la Culture

- La question de l'accès à la culture pour tous reste un élément à favoriser dans les projets des Parcs à travers l'éducation artistique et culturelle, qui est une dimension sensible de l'éducation au territoire ;
- Cette convention a contribué au rapprochement entre les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les Parcs naturels régionaux, avec la mise en place de quelques partenariats au niveau régional.

Au côté du bilan, un travail sur les perspectives de la nouvelle convention a été réalisé.

11.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

Suite à un premier séminaire organisé en novembre 2015 sur la plus forte prise en compte des dimensions sociales dans les chartes de Parc, la Fédération a organisé avec le Parc Scarpe-Escaut, les 31 août et 1^{er} septembre, un temps de travail et d'échange sur **3 dimensions sociales** essentielles :

- L'implication des habitants des Parcs et le développement des initiatives citoyennes ;
- Le renforcement du maillage entre habitants et acteurs au bénéfice d'initiatives citoyennes ; mobilisation des relais, compétences du territoire dans ces dynamiques de transition impliquantes ;
- La prise en compte des publics éloignés des cercles mobilisés par les Parcs habituellement, « les fidèles et initiés ».

Ce séminaire avait vocation à s'appuyer sur des présentations d'expériences et la rencontre d'acteurs des différents Parcs présents au travers notamment du marché aux initiatives et une soixantaine de « cartes postales » d'expériences.

Il a intégré une dimension formation sur **3 thèmes** :

- Démarches collaboratives, marqueurs d'innovation sociale d'un projet, comment améliorer le potentiel d'innovation sociale d'un projet ? ;
- Mobilisation des habitants au service de projets locaux par le financement participatif : méthodes, et outils ;
- Le bien-être comme moteur de changement : la méthode SPIRAL initiée par l'Europe au titre de sa stratégie de cohésion sociale.

Le séminaire, qui a réuni 80 participants, a mis en lumière que les Parcs avaient déjà engagé un certain nombre de démarches en matière de solidarité et de participation avec les habitants. Cependant, ils ont exprimé une difficulté à élargir une relation plus nourrie avec ceux-ci. Cela pose des questions de manière de faire, de positionnement et de posture jusque dans la gouvernance des Parcs. Les conclusions des échanges apportent des éléments de réponse aux objectifs prioritaires dégagés dans le document « Demain les Parcs » en proposant des postures pour les Parcs et la mise en place d'outils et de méthodes.

Équipe de la Fédération



Pierre Weick	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable Communication
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Nathalie Durand-De Rueda	Responsable paie et personnel
Olivia Favre	Chargée de mission Évaluation (<i>en arrêt longue maladie</i>)
Alice Hirtzlin	Chargée de mission Communication numérique
Fabien Hugault	Chargé d'études ateliers territoriaux (<i>en CDD</i>)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission Chartes et International
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, Énergie, Architecture
Valérie Petel	Assistante
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Marie-Laure Thao	Chargée de mission Chartes
Dominique Vespuce	Assistante

Appui Parc (*à temps partiel*)

Silvia Ala	Éducation et culture (PNR Massif des Bauges)
Sophie Emont	Évaluation (PNR Haut-Languedoc)
Jean-Paul Guérin	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Pierre Paccard	Forêt et filière bois (PNR Massif des Bauges)
Elsa Barrandon	Loup (PNR Verdon)
Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (PNR Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (PNR Oise-Pays de France)

Coordination

Pierre Weick, directeur

Réalisation

Sylvie Gauchet, secrétaire générale

Recherche iconographique et suivi de la fabrication

Anne Le Garrec

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

© Éric Bouvet, © Guillaume Dambreville, © V.Boussou, © Alice Hirtzlin, © FPNRF M.-L. Thao



52 Parcs naturels régionaux de France



15 Régions et CTU



12 Partenaires financiers



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux | [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR) | [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani – 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

